

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

**TROISIEME CONFERENCE INTERNATIONALE DES MINISTRES
ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES
DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT
(MINEPS III)**

RAPPORT FINAL



Punta del Este - Uruguay

30 novembre - 3 décembre 1999

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
RAPPORT GENERAL	1
Historique	1
Préparation de la Conférence	2
Ouverture de MINEPS III	2
Travaux de MINEPS III	4
Débat général	7
Clôture de la Conférence	12

ANNEXES

1. Déclaration de Punta del Este
2. Recommandations
3. Ordre du jour
4. Discours de M. Julio Maria Sanguinetti, Président de la République de l'Uruguay
5. Discours de M. Juan Antonio Samaranch, Président du Comité international olympique
6. Discours de clôture de M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO
7. Liste des documents
8. Liste des participants
9. Secrétariat de la Conférence (UNESCO)

REMERCIEMENTS

L'UNESCO tient à exprimer sa profonde reconnaissance et sa gratitude à M. le Président de la République, au gouvernement et au peuple de l'Uruguay pour la générosité de leur accueil et la qualité de l'organisation de la Conférence.

Elle remercie chaleureusement le comité local de préparation de MINEPS III et tout particulièrement son Président M. Julio Cesar Maglione.

Elle se félicite de l'intérêt porté par l'ensemble des Etats membres aux termes de MINEPS III et de leur contribution qualitative.

A tous les serviteurs et à tous les amis du sport présents ou absents de Punta del Este, l'UNESCO renouvelle sa gratitude pour avoir contribué par leur travail et leur soutien au succès de MINEPS III.

La troisième Conférence des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport a souligné l'importance, d'une part, de la collaboration entre l'UNESCO, le Mouvement olympique et toutes les institutions et organisations concernées par le sport et, d'autre part, la convergence de leurs préoccupations en suscitant de nouvelles perspectives, en imaginant de nouvelles formules, en définissant en commun des entreprises conjointes orientées essentiellement vers l'action.

MINEPS III a été également un moment de communion amicale et fraternelle entre êtres humains de bonne volonté, entre serviteurs et amoureux du sport, en un mot une équipe qui a remporté un succès grâce à son esprit de tolérance, d'amitié et de solidarité.

RAPPORT GENERAL

HISTORIQUE

De MINEPS I à MINEPS III

1. La troisième Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport a été organisée en application de la décision 3.2.3 adoptée par le Conseil exécutif de l'UNESCO à sa 156e session (Paris, 25 mars 1999).

2. MINEPS I qui s'est tenue à Paris en avril 1976, à l'initiative de l'UNESCO, avait été à l'origine d'un processus d'élaboration, à l'échelle internationale, d'une stratégie de développement de l'éducation physique et du sport, considérés à la fois comme un aspect essentiel du droit à l'éducation, une dimension de la culture constitutive de l'humanisme moderne et un élément fondamental de la formation harmonieuse de l'homme.

3. MINEPS II s'est tenue, douze ans après MINEPS I, en novembre 1988 à Moscou. Si MINEPS I a été marquée par l'exigence d'un nouvel ordre international sportif, MINEPS II a reflété l'importance des enjeux et des défis que suscite le développement spectaculaire du sport au plan national comme au plan international ainsi que des dangers qui le menacent. Les délégations de 104 Etats membres, dont 45 conduites par des personnalités de rang ministériel, ont participé à la Conférence de Moscou. Les observateurs de trois Etats non membres, d'un mouvement de libération, de deux organisations internationales intergouvernementales étaient également présents. Le Mouvement olympique et le Comité international olympique étaient représentés par une délégation conduite par le Président du Comité international olympique.

4. MINEPS II a examiné un large éventail de questions et adopté une série de recommandations visant à promouvoir le développement de l'éducation physique et le sport avec l'espoir de parvenir à dégager les moyens nécessaires pour la mise en œuvre des solutions préconisées. Les circonstances et parfois l'inertie, faute de moyens concrets, ont empêché de mener à bien nombre de louables et généreuses intentions proclamées à Moscou en 1988.

5. En 1994-1995, une évaluation externe des activités dans le domaine considéré a été effectuée en vue de tirer les enseignements qui se dégagent de l'expérience acquise par l'Organisation entre 1984 et 1993, et de répondre au souhait de la Conférence générale "d'imprimer un vigoureux renouveau à l'action de l'UNESCO en matière d'éducation physique et de sport, notamment dans le cadre du quatrième Plan à moyen terme" (27 C/Rés., 5.16). Cette évaluation a révélé qu'au cours de la période en question, l'action menée n'a pas eu l'impact escompté.

6. MINEPS III est apparue, douze ans après MINEPS II, indispensable à organiser, afin de mesurer le chemin parcouru, de recenser les difficultés et les contraintes rencontrées, d'identifier et de fixer les objectifs à atteindre, particulièrement en cette première décennie du troisième millénaire. Réunie à Punta del Este, à l'invitation généreuse du gouvernement de l'Uruguay, du 30 novembre au 3 décembre 1999, MINEPS III a été pour les Etats membres de l'UNESCO et pour les organisations sportives volontaires, un cadre exceptionnel qui a permis un dialogue solidaire, franc et tolérant, un échange d'expériences à même de formuler des propositions réalistes et concrètes afin de traduire en actes les principes de la Charte

internationale de l'éducation physique et le sport, de la Charte olympique et des différents instruments internationaux.

PREPARATION DE LA CONFERENCE

7. La Conférence a été préparée par le Secrétariat de l'UNESCO en coopération étroite avec le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPE) et son Bureau, ainsi qu'avec les principales organisations non gouvernementales compétentes dans le domaine de l'éducation physique et le sport. Plusieurs séances de travail ont été également organisées avec la délégation permanente de l'Uruguay auprès de l'UNESCO et M. Julio César Maglione, responsable du Comité local de préparation de MINEPS III, auquel il convient de rendre hommage pour l'efficace soutien et la cordiale coopération que le Secrétariat a toujours trouvé auprès de lui. La consultation des Etats membres a été organisée dans le cadre des groupes régionaux de l'UNESCO afin de compenser l'impossibilité matérielle d'une consultation classique des Etats membres.

8. Après la signature de l'Accord de Siège le 1er septembre 1999, les lettres d'invitation, signées par le Directeur général le 1er septembre 1999, ont été envoyées le 3 septembre 1999 aux Etats membres avec copies aux commissions nationales.

9. Compte tenu du désistement de deux consultants, à cause des délais trop courts, tous les documents de MINEPS III (quatre documents de travail et deux documents de référence) ont été directement préparés par le Secrétariat (Unité éducation physique et sport). La liste des documents est reproduite en annexe.

10. La troisième Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS III) s'est tenue à Punta del Este du 30 novembre au 3 décembre 1999 sur invitation du gouvernement de l'Uruguay, précédée de la réunion du CIGEPE du 25 au 27 novembre 1999.

Ont participé à cette Conférence les représentants de 67 Etats membres, parmi lesquels 35 de rang ministériel ; étaient également présents les représentants de 38 organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales.

OUVERTURE DE MINEPS III

11. La séance d'ouverture de MINEPS III a eu lieu à Punta del Este, le 30 novembre 1999 à 10 heures, dans la salle des conférences de l'hôtel Conrad en présence :

- du Président de la République de l'Uruguay, Dr Julio Maria Sanguinetti
- du Président du Comité olympique international, CIO, M. Juan Antonio Samaranch
- de l'Intendant municipal de la province de Maldonado, M. Camilo Tortorella Azane
- du Président du Comité local de préparation de MINEPS III, Dr Julio César Maglione
- de la représentante du Directeur général de l'UNESCO, Mme Kaisa Savolainen, directrice du Département de l'éducation pour une culture de la paix

- plusieurs personnalités uruguayennes tant gouvernementales que responsables d'ONG ont également rehaussé par leur présence la cérémonie d'ouverture.

12. Le Président de la République de l'Uruguay a souligné, lors de la séance d'ouverture, le rôle que le sport a toujours joué depuis l'antiquité dans la formation de la personnalité et dans l'évolution de l'humanité. Le Président de la République a également mis l'accent sur la place de choix que le sport devrait avoir à notre époque dans le système éducatif ; ce d'autant que le progrès économique et la démocratie permettent aujourd'hui l'accès du plus grand nombre au sport dont la pratique constitue la meilleure école pour l'affirmation de valeurs individuelles et le bien-être, tant physique que spirituel. Enfin, le Président de la République s'est dit honoré d'accueillir cette Conférence dans son pays et a félicité l'UNESCO pour l'action conduite jusqu'ici dans ce domaine.

13. Le Président du CIO, M. Juan Antonio Samaranch, après avoir remercié le Président de la République de l'Uruguay pour sa présence et son soutien au développement de l'éducation physique et du sport, a tenu à féliciter M. Koïchiro Matsuura pour sa brillante élection comme Directeur général de l'UNESCO et a rendu hommage à son prédécesseur, M. Federico Mayor, pour les éminents services rendus à la communauté internationale. M. Samaranch a également réitéré son souhait d'une étroite coopération entre l'UNESCO et le CIO, notamment pour la défense de l'éthique du sport. Il souligne que chaque Etat souverain assume la responsabilité constitutionnelle de s'occuper de l'éducation de son peuple et de veiller à son bien-être. La contribution du Mouvement olympique n'est que complémentaire aux efforts déployés par les gouvernements. La pratique du sport, a-t-il poursuivi, est devenue aujourd'hui un phénomène universel mais elle est loin d'être une priorité pour les pays confrontés à des problèmes socio-économiques et politiques. Il est donc important de faire face aux enjeux de cette réalité en croissant en parallèle notre politique d'assistance technique et financière envers les nations les plus défavorisées et en encourageant le développement du sport à un niveau global. Le Comité international olympique a répondu à ce phénomène en élaborant une politique d'assistance technique et financière pour tous les comités nationaux olympiques et en particulier pour les plus défavorisés afin de contribuer à développer l'éducation olympique, le sport et la culture. M. Samaranch a souligné également que le CIO a entamé un processus de réforme afin de s'adapter à une réalité changeante et de rétablir les valeurs éthiques et pédagogiques qui étayent le sport et l'olympisme.

14. En ce qui concerne le Président du Comité local de préparation de MINEPS III, Dr Julio César Maglione, il a tenu à souligner que l'être humain est plus qu'un sujet économique, plus qu'une entité rationnelle : il est un être avec coeur, sentiments et spiritualité et qu'il ne sert à rien de lui apprendre des techniques si nous n'avons pas d'abord forgé en lui une pureté d'esprit, et un attachement aux valeurs éthiques fondamentales. Le sport et la compétition se fondent et s'inspirent de ces valeurs. C'est une culture compétitive et aussi une culture de relation avec les autres : en un mot de socialisation.

15. Toujours au titre des allocutions à la cérémonie inaugurale, notons enfin celle de Mme Kaisa Savolainen, directrice du Département de l'éducation pour une culture de la paix, représentante du Directeur général de l'UNESCO. Dans son intervention, Mme la représentante du Directeur général de l'UNESCO a adressé aux participants les salutations de M. Koïchiro Matsuura et leur a fait part des sincères regrets de ce dernier de ne pouvoir assister à la cérémonie d'ouverture de MINEPS III à cause d'un programme très chargé compte tenu de la 30e session de la Conférence générale de l'UNESCO et à son installation officielle le 15 novembre 1999. Elle annonce qu'il participera personnellement à la séance de clôture de cette Conférence. Mme Kaisa Savolainen a par ailleurs remercié, au nom du

Directeur général de l'UNESCO, le Président de la République orientale de l'Uruguay, son peuple et son gouvernement pour la généreuse invitation et l'accueil qui a été réservé à l'ensemble des participants. Elle souligna l'engagement du Dr Julio Maria Sanguinetti en faveur de la démocratie et de la tolérance et de ses efforts en faveur de la culture de la paix. Tout en faisant remarquer que le sport est un secteur en expansion continue, y compris sur le plan économique, Mme Savolainen soulignera cependant que l'éducation physique et le sport, en milieu scolaire et universitaire, ne semblent pas avoir bénéficié d'une évolution aussi favorable à cause de la situation financière des nombreux pays, y compris les pays les plus favorisés où les tendances de l'économie mondiale ont constitué un frein à la croissance des dépenses publiques. Vingt et un an après la proclamation de la Charte internationale, l'éducation physique et le sport en milieu scolaire et universitaire n'apparaissent pas encore comme des priorités nationales et font souvent l'objet d'arbitrages budgétaires défavorables. Mme Savolainen a fait aussi observer que l'UNESCO s'inquiète de l'affaiblissement des valeurs éthiques du sport et cherche, en partenariat avec les gouvernements, les organisations sportives non gouvernementales, et tout particulièrement avec le CIO, à trouver de véritables solutions à ce problème. S'agissant notamment du dopage qui ronge surtout le sport de haute compétition où les athlètes doivent participer de plus en plus nombreux, améliorer coûte que coûte les performances et faire tomber les records, de la commercialisation excessive, des explosions de violence qui accompagnent certaines manifestations sportives, notamment les rencontres de football, la représentante du Directeur général de l'UNESCO souhaite que MINEPS III mette l'accent non seulement sur les mesures législatives et réglementaires mais surtout sur une action éducative en profondeur et à long terme, à l'école, dans les clubs sportifs et à travers les médias.

Mme Savolainen a conclu son intervention en signalant un problème qui, d'une certaine façon, marque l'échec de la coopération internationale dont la nécessité avait été soulignée avec force tant par MINEPS I que par MINEPS II. Il s'agit des différences énormes, croissantes qui séparent les pays développés de l'immense majorité des pays en développement qui luttent avec opiniâtreté pour mettre en place un système d'éducation physique et des programmes sportifs, malgré l'écart grandissant, qu'il s'agisse de cadres et de formateurs, d'installations, d'équipements et de recherche.

TRAVAUX DE MINEPS III

Au cours de la première séance plénière, M. Yamandi Fau, ministre de l'éducation et de la culture de la République orientale de l'Uruguay, a été élu président de MINEPS III par acclamation et a pris ses fonctions.

La Conférence a ensuite adopté son règlement intérieur et élu par acclamation les vice-présidents et le rapporteur général suivants :

Six vice-présidents

Mme Suvi Lindén
Ministre de la culture
Finlande

M. Wu Shaozu
Directeur général Département des sports
Chine

M. Hiroyasu Hasegawa
Directeur général adjoint
Département éducation physique et sport
Ministère de l'éducation
Japon

M. Evgeny Vorsin
Ministre des sports et du tourisme
Biélorus

M. Ronald Green
Ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports
Dominique

M. Noureddine Ayadi
Ambassadeur de l'Algérie en Argentine et en Uruguay

Un rapporteur général

M. Sigidé Soumahoro
Ministre de la jeunesse et des sports
Côte d'Ivoire

16. La Conférence a ensuite adopté son ordre du jour et a décidé de former trois commissions comme suit :

Commission I : Contribution de l'éducation physique et du sport à un développement durable

Président

Mr Juan Antonio Teran Barrenechea
Viceministro de Deportes
Bolivia

Rapporteur

M. Adama Koné
Ministre de la jeunesse et des sports
Mali

Commission II : L'éducation physique et le sport, partie intégrante et élément essentiel du droit à l'éducation et du processus d'éducation permanente

Président

Dr Piyasiri Vijaya-Sekere
Ministre conseiller
Délégation permanente du Sri Lanka
auprès de l'UNESCO

Rapporteur

M. Arnaldo Rivero Fuxa
Chef du Département éducation physique
INDER
Cuba

Commission III : Nouvelles formes de coopération et de concertation dans le domaine de l'éducation physique et du sport aux échelons national, régional et international

Président

M. Ioan Dobrescu
Secrétaire d'Etat
Ministère de la jeunesse et du sport
Roumanie

Rapporteur

Dr Sue Neill
Directeur des sports
Department of Canadian Heritage
Canada

17. Un groupe de rédaction chargé de préparer la Déclaration de Punta del Este a été également formé :

S. Exc. M. Syed Muazzem Ali
Coordonnateur Groupe de rédaction
Ambassadeur du Bangladesh en France et
délégué permanent du Bangladesh auprès de l'UNESCO
Bangladesh

Dr Sue Neill
Directeur des sports
Department of Canadian Heritage
Canada

M. Adama Koné
Ministre de la jeunesse et des sports
Mali

M. Arnaldo Rivero Fuxa
Chef du Département éducation physique et sport
INDER
Cuba

Mr Peter Glass
Directeur
International Sports Affairs
Federal Ministry of the Interior
Allemagne

M. Belhassen Lassoued
Directeur général des sports
Ministère de la jeunesse, de l'enfance et des sports
Tunisie

Mr Th. Chaoba Singh
Minister of State
Culture, Youth Affairs and Sports
Inde

18. En vertu du règlement intérieur, le Bureau de MINEPS III est composé du président, des six vice-présidents, du rapporteur général, des présidents des commissions et du coordonnateur du groupe de rédaction de la Déclaration de Punta del Este.

19. Après avoir donné satisfaction à tous ces besoins d'ordre institutionnel et organisationnel, les travaux à proprement parler ont pu démarrer en séance plénière sous forme de communication.

DEBAT GENERAL

Le débat général s'est déroulé selon la procédure fixée par le Bureau de la Conférence, les orateurs étant invités à s'exprimer une seule fois sur l'ensemble des thèmes figurant à l'ordre du jour (points 7 à 10).

Les représentants de 39 Etats membres d'une organisation appartenant au système des Nations Unies et de cinq organisations internationales non gouvernementales sont intervenus au cours des quatre séances plénières consacrées à ce débat.

Les idées, les opinions, les analyses et les suggestions qui ont été exprimées ou présentées au cours du débat recouvrent le totalité des questions faisant l'objet des points 7 à 10 de l'ordre du jour. De l'avis de plusieurs orateurs, les séances plénières ont été très riches en enseignement.

Le débat peut ainsi être résumé en respectant la structure de l'ordre du jour.

20. Plusieurs orateurs, et tout particulièrement ceux des pays en développement, ont souligné la situation de stagnation, voire de régression, de l'éducation physique à l'école. Cette situation serait due à la pénurie des moyens, les pays concernés se trouvant à faire des choix difficiles devant les nombreuses priorités dans le domaine économique, et dans celui de la santé. Cependant, ce manque de moyens s'expliquerait également par une méconnaissance des effets bénéfiques que l'éducation physique et le sport peuvent avoir sur le développement. L'exercice physique qui permet une meilleure santé concourt en effet à des économies notamment du niveau de santé publique. Les entreprises sont également concernées par les absences de maladie et peuvent trouver un bénéfice évident si leur personnel pratique des

activités physiques. Les problèmes de sécurité dus à la déviance des jeunes désœuvrés et proie faciles de la délinquance peuvent absorber une partie moins importante de moyens si les jeunes, par la pratique d'activités sportives, apprennent à travailler ensemble, à se respecter et à respecter les autres. Par ailleurs, les organismes de financement et les bailleurs de fonds ne semblent pas également avoir compris que les dépenses pour l'éducation physique et le sport sont des investissements rentables en excluant les activités sportives des financements de l'éducation et de la santé. Face à cette situation, certains orateurs ont demandé l'aide de l'UNESCO dans la préparation de dossiers devant montrer les bénéfices du sport sur leur économie. En guise d'appui à cette idée, le représentant d'une organisation intergouvernementale de santé a cité des études qui montrent les bénéfices de l'activité physique et du sport sur les dépenses de santé et a demandé que ces études soient portées à la connaissance des participants. Ces études montrent notamment qu'un investissement d'un dollar dans les activités physiques entraînent des économies de 3,2 dollars au titre de frais médicaux. Par ailleurs, aux Etats-Unis, l'accroissement des activités physiques aurait pu entraîner 50 milliards de dollars d'économies potentielles sur les frais médicaux pour la seule année 1998. Au Canada, ces économies sont estimées à 364 dollars par personne pratiquant une activité physique. Ces bénéfices entraînés par l'activité physique sont plus importants parmi les femmes et les personnes âgées.

21. Plusieurs orateurs ont demandé que le sport fasse partie intégrante des programmes de coopération Nord/Sud pour le développement, compte tenu de son influence sur l'économie et le bien-être des pays. A cette fin, les réunions, organisées par l'UNESCO, telles que CIGEPS et MINEPS, étant les seules conférences intergouvernementales à caractère mondial sur le sport, ces orateurs ont souhaité avec insistance que l'UNESCO assume pleinement son rôle de point focal du système des Nations Unies pour les activités concernant le sport et l'éducation physique dans leurs contextes social, culturel et économique, et en tant qu'instruments favorisant la démocratie et la paix. Plusieurs intervenants ont émis le vœu de voir l'UNESCO développer, en coopération avec le CIO et les autres organisations du système des Nations unies, un grand programme de coopération technique et financière en faveur des pays en développement, créant ainsi un grand mouvement de solidarité et de coopération internationale. Ainsi, on s'attacherait à diminuer l'écart toujours grandissant entre pays riches et pays en développement.

22. La notion de droit à la pratique du sport des enfants et des jeunes a été soulignée par plusieurs orateurs qui ont rappelé que l'école reste l'institution privilégiée pour assurer ce droit. Dans ce cadre, ces orateurs ont endossé les conclusions du Sommet mondial sur l'éducation physique qui a adopté le "Berlin Agenda for Action". Ils ont tout spécialement recommandé de citer ce point dans les recommandations finales. Ces orateurs ont mis également l'accent sur le rôle de la famille et des parents dans la promotion du sport et de l'éducation physique. Si nous voulons générer un courant à même de valoriser les valeurs du sport, l'école devrait intégrer dans cette action les parents qui doivent être les premiers promoteurs de l'activité physique pour leurs enfants.

23. La crise mondiale de l'éducation physique et du sport dans les systèmes éducatifs ne saurait être isolée du déclin constaté des valeurs fondamentales du sport. La compétition, la recherche de la performance et le sport de niveau doivent aller de pair avec le sport pour tous, à la portée de tous et pratiqué par tous pour le plaisir, la santé et le bien-être. C'est dans cette voie de coexistence qu'il faut développer l'action concertée et la coopération des différents acteurs, pouvoirs publics et mouvement sportif.

24. Toujours au titre des communications, plusieurs autres orateurs ont porté leur intérêt principal sur la contribution du sport et de l'éducation physique en faveur de la paix et de la non-violence. Tout en commençant par le système scolaire qui doit apprendre aux jeunes à aimer l'activité physique et à s'inspirer des valeurs éthiques, des notions de qualité de l'environnement, de la discipline, de la solidarité, de la générosité, du respect de l'autre, les activités physiques et le sport doivent être accessibles au plus grand nombre, à savoir : les jeunes scolarisés et non scolarisés ainsi qu'aux personnes du troisième âge, aux handicapés et aux marginalisés. Le sport doit en effet être symbole de justice sociale et de compréhension mutuelle au sein d'un pays et entre les peuples de différents pays.

25. De très nombreux orateurs ont souligné que l'accès des jeunes filles et des femmes à la pratique du sport reste un problème auquel les gouvernements doivent prêter la plus grande attention. Cette représentativité des femmes doit être respectée pour les athlètes, les entraîneurs, les dirigeants sportifs et dans la participation aux différentes réunions aux niveaux national, régional et international.

26. Pour de nombreux délégués, il est essentiel de renforcer le prestige de l'éducation physique et sportive en lui reconnaissant de façon concrète le statut d'une discipline à part entière et en y consacrant les moyens humains et financiers nécessaires, notamment en améliorant le statut et les conditions de travail des enseignants dont il importe de promouvoir la formation et le perfectionnement. C'est là l'une des conditions nécessaires pour réduire le décollage manifeste et croissant dans de trop nombreux pays, entre le progrès de l'éducation physique et du sport en milieu scolaire et universitaire d'une part, et celui des autres formes d'activités physiques sportives d'autre part.

27. Le succès spectaculaire du sport pour tous, compris dans son sens le plus large, qu'il soit institutionnalisé ou inorganisé, s'explique par un certain nombre de phénomènes socioculturels tels que l'augmentation du temps libre, l'extension corrélative des loisirs, les changements intérieurs dans l'organisation du travail, l'isolement et l'aliénation entraînés par les sociétés industrielles. De nombreux orateurs ont souligné à cet égard que, sans le considérer comme une panacée, le sport pour tous peut apporter des réponses à de nombreux problèmes dans le monde aujourd'hui et constitue un moyen précieux de recentrer la vie sociale en favorisant les échanges entre les groupes et les individus.

28. Certains orateurs ont tenu à souligner l'importance culturelle du sport, facteur d'intégration sociale et de compréhension mutuelle entre pays. Ainsi, ils ont mis en exergue les effets bénéfiques du sport sur la prévention de la délinquance, la prévention du sida, les changements d'attitudes négatives vers les handicapés et la contribution du sport à l'émancipation de la femme. D'autres orateurs ont mis l'accent tout particulièrement sur les jeux et sports de tradition, patrimoine culturel qui devrait être sauvegardé de sorte à permettre la pratique d'activités physiques dans de nombreux pays sans nécessiter des infrastructures coûteuses. L'UNESCO devrait préparer une liste de ces jeux et sports traditionnels en reconnaissant leur grande valeur culturelle pour l'humanité. Dans cet ordre d'idée, un orateur a demandé que l'UNESCO s'associe au festival de sports traditionnels qui se tiendra à Hanovre en Allemagne et a offert la coopération de son pays dans ce domaine.

29. En matière de lutte contre le dopage, l'analyse présentée dans le document de travail a été approfondie dans les différentes interventions. Le problème du dopage est, selon plusieurs orateurs, le danger actuel le plus sérieux qui menace la pratique sportive, notamment de performance, en mettant en danger l'intégrité physique des athlètes. Plusieurs pays ont signalé avoir pris des mesures pour lutter contre le dopage en combinant information, éducation,

prévention et répression. En tout état de cause, le dopage est une fraude tant pour l'athlète que pour le spectateur. L'initiative du CIO d'établir une agence mondiale contre le dopage (WADA), avec l'appui agissant du Conseil de l'Europe et en étroite coopération avec tous les gouvernements, a été tout particulièrement saluée. Une Convention passée à cet effet reconnaît que la défense de l'éthique du sport et la protection de la santé des sportifs doivent comporter une action à la fois multilatérale et fondée sur la coopération, l'objectif étant de promouvoir l'harmonisation de mesures à prendre contre le dopage sur les plans national et international. Cette action prévoit des mesures destinées à réduire le trafic des substances dopantes, à renforcer les contrôles antidopage, à améliorer les techniques de dépistage, à soutenir des programmes d'éducation et d'information et à garantir le respect des droits des athlètes. Dans ce domaine, ont estimé plusieurs orateurs, le rôle de l'UNESCO doit être notamment celui de promouvoir l'éducation et l'information.

30. Quelques orateurs ont signalé l'importance d'accorder un soutien aux pays en développement pour les aider à lutter contre le dopage et, notamment, en facilitant la création de laboratoires ou en permettant de faire des analyses dans les laboratoires existants à moindre coût. Ces mêmes orateurs ont souligné aussi les risques que comportent pour les enfants une pratique intensive et une spécialisation sportive trop précoce. Les jeunes ne doivent pas devenir des objets livrés à une mécanique fabriquant des champions. Ces orateurs ont également regretté que, de plus en plus, se développent des pratiques telles que l'achat de jeunes athlètes provenant de pays en développement. Ils souhaitent que des normes juridiques ou des règles de conduite soient définies pour limiter les abus que génère ce phénomène.

31. La contribution du sport à la paix a été l'objet d'interventions nombreuses. Les manifestations sportives sont des événements qui peuvent contribuer à la rencontre des peuples et à la compréhension mutuelle. La trêve olympique a été saluée comme une initiative de toute importance. La résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa cinquante-quatrième session qui concerne la promotion de la paix, du dialogue entre les peuples et la réconciliation au-delà des Jeux olympiques a également été tout particulièrement soulignée. Le Secrétaire général des Nations Unies devrait être saisi des résultats de cette rencontre afin d'inclure l'éducation physique et le sport dans l'Année internationale pour une culture de la paix et dans le programme de la décennie. Certains intervenants se sont également félicités de la tenue, au Siège de l'UNESCO, de la Conférence mondiale sur l'éducation et le sport pour une culture de la paix, du 5 au 7 juillet 1999. Ils ont rappelé que durant trois jours près de 260 participants ont débattu de thèmes portant sur la culture de la paix, le sport, les valeurs de l'olympisme, l'intégration communautaire et la coopération internationale. A l'issue de ces trois journées de réflexion, cette Conférence a adopté un Appel sur l'éducation et le sport pour une culture de la paix. C'est sur la base de ce document et de l'échange d'expériences qui ont émané de cette rencontre qu'une série de projets concrets vont se développer en coopération avec l'UNESCO, le CIO, le PNUD, les organisations intergouvernementales et le Mouvement olympique.

32. Quelques orateurs ont expliqué combien il est nécessaire de réhabiliter certaines générations qui sont restées à l'écart de la communauté internationale. Le représentant de la Palestine a souhaité que la Conférence sollicite une aide internationale en faveur des pays qui, comme la Palestine, ont besoin d'infrastructures sportives qui pourraient leur permettre de créer de nouveaux ponts d'amitié avec les jeunes d'autres pays. A cet appel, le représentant d'Israël s'est immédiatement associé en soulignant que le sport peut être un puissant élément de raffermissement du processus de paix en cours dans ces deux pays et par ricochet dans cette sous-région.

33. Un autre orateur, tout en considérant comme positif l'intérêt de la télévision pour les événements sportifs, a mis en garde contre certains effets pervers. En effet, la recherche d'un taux d'audience élevé contribue dans certains cas à un déséquilibre de ressources et donc à une moindre valorisation de certains sports au bénéfice d'autres, créant ainsi des disproportions dangereuses. Cet orateur soulignera que si les médias peuvent concourir à la promotion du sport, ils peuvent également concourir à le détruire. Le sport spectacle sans contrepartie éducative, a-t-il fait observer, revient à produire une "marchandise" extérieure aux véritables intérêts du sport. La sauvegarde des valeurs morales et éthiques du sport passe par un effort concerté de compréhension et de coopération auquel doivent s'associer les différents acteurs intéressés par le développement du sport : athlètes, organismes sportifs, publics, médias et autorités publiques.

34. Plusieurs orateurs ont estimé que les intervalles entre les réunions des MINEPS sont trop longs (dix ans) et demandé que ces réunions soient rapprochées (tous les cinq ans) et préparées par des rencontres au niveau régional. Le représentant du Maroc a invité le Directeur général de l'UNESCO à organiser la prochaine conférence en 2004 au Maroc.

35. Plusieurs intervenants tant au niveau de la plénière, des commissions que de la séance privée organisée entre le Directeur général de l'UNESCO et les membres du Bureau de MINEPS III ont mis en évidence la nécessité de renforcer l'Unité pour l'éducation physique et le sport tant en moyens humains que financiers afin de lui permettre d'assurer la réalisation et le suivi des actions prévues par MINEPS III et de donner plus de visibilité au programme de l'éducation physique et du sport de l'UNESCO qui a connu un net recul ces dernières années. Le Directeur général de l'UNESCO s'est engagé à veiller, en collaboration avec le CIGEPE, à la mise en pratique des recommandations adoptées lors de MINEPS III. Il a également exprimé son adhésion à la nécessité de renforcer le programme de l'éducation physique et du sport au niveau de l'UNESCO en émettant le souhait de voir les Etats membres, les OIG et les ONG concernés prendre part de façon significative au développement de l'éducation physique et du sport.

36. La Conférence a adopté l'ensemble des recommandations, résultant des travaux des trois commissions mises en place, et une Déclaration de Punta del Este afin de mobiliser les gouvernements, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales ainsi que les femmes et les hommes à travers le monde. La Déclaration de Punta del Este renferme 16 points qui se fondent sur l'ensemble des débats de MINEPS III et fixent les objectifs essentiels et les actions à réaliser au cours des prochaines années (voir en annexe la Déclaration de Punta del Este et les recommandations). Cette Déclaration réaffirme également l'importance de l'éducation physique et du sport en tant que processus d'éducation permanente et du développement humain et social. Enfin, il a été proposé, et la Conférence l'a adopté en séance plénière, que les textes des importantes allocutions de M. le Président de la République de l'Uruguay, du Directeur général de l'UNESCO et du Président du CIO soient intégrés dans le rapport final de cette Conférence.

37. Les recommandations (26), classées en trois groupes, ont porté notamment sur :

- la contribution de l'éducation physique et du sport à un développement durable
- les modalités d'évaluation de la contribution de l'éducation physique et du sport au développement humain
- la promotion des valeurs éthiques
- la contribution à la lutte contre la violence sous toutes ses formes dans le sport
- les nouvelles formes de coopération

- les infrastructures et les équipements
- le renforcement de l'action de l'UNESCO dans les domaines de l'éducation physique et du sport.

Les textes de ces recommandations ont été adoptés au niveau des trois commissions et approuvés par acclamation au niveau de la plénière.

38. De nombreux orateurs ont recommandé de veiller à ce que les résolutions adoptées soient suivies d'effet et à aider particulièrement les pays les plus défavorisés. L'UNESCO devrait à cette fin entreprendre une évaluation des actions envisagées ou engagées dans chaque région et en informer les Etats membres.

39. Pour terminer, notons que la plupart des orateurs ont félicité les autorités uruguayennes et le Secrétariat de l'UNESCO pour l'excellent accueil et la parfaite organisation de cette Conférence. Ils ont apprécié hautement la présence personnelle du Président de la République de l'Uruguay et du Directeur général de l'UNESCO à cette rencontre.

CLOTURE DE LA CONFERENCE

40. Le rapporteur général a souligné devant la plénière que l'ensemble des décisions ont été prises par consensus et s'est félicité de l'esprit de responsabilité, de franchise et de compréhension mutuelle qui ont marqué l'ensemble des travaux. La Conférence a adopté à l'unanimité le projet de rapport dont il a été convenu qu'il serait complété par le Secrétariat à Paris sous la responsabilité et le contrôle du rapporteur général. La Conférence a autorisé le Directeur général à publier le rapport ainsi complété et à le diffuser parmi les Etats membres de l'UNESCO et de l'Organisation des Nations Unies ainsi que parmi les organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales intéressées

41. Dans son allocution de clôture, le Directeur général s'est félicité du succès de MINEPS III et a réitéré ses sincères regrets de n'avoir pu assister à la séance d'ouverture qui a été rehaussée de façon particulière par la présence de S. Exc. M. Julio Maria Sanguinetti, président de la République orientale de l'Uruguay, et de M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique. Le Directeur général de l'UNESCO a saisi cette occasion pour rendre hommage à la personne du Président de l'Uruguay au terme de son mandat. Il soulignera également sa volonté de poursuivre les relations fructueuses qui existent entre l'UNESCO et l'Uruguay. Après avoir exprimé sa vive satisfaction de se retrouver au milieu d'aussi nombreux fidèles et éminents amis et serviteurs du sport, le Directeur général de l'UNESCO a souligné combien il se réjouit de voir son mandat débiter sous le signe de l'éducation physique et du sport, qui sont à ses yeux synonymes d'effort, de persévérance, de rigueur, de respect, de loyauté et de solidarité. Revenant sur l'ensemble des travaux, M. Koïchiro Matsuura s'est félicité, en premier lieu, de l'esprit d'ouverture, de bienveillance et de franchise qui a marqué MINEPS III. Le Directeur général a mis en relief le consensus qui s'est manifesté au cours de la Conférence sur les points aussi essentiels que la volonté de promouvoir le sport pour tous et l'extension de sa pratique à tous les groupes de la population, de le développer en milieu scolaire et universitaire, d'en préserver la coopération entre les pouvoirs publics et les organisations volontaires et de réduire les inégalités entre nations dans le domaine du sport. M. Koïchiro Matsuura soulignera que pour l'ensemble des participants de MINEPS III, il est apparu clairement que l'éducation physique et le sport constituent un élément essentiel de l'éducation tout au long de la vie, et que tout le système d'éducation doit réserver à l'éducation physique la place nécessaire pour établir un équilibre et

renforcer les liens entre les activités physiques et les autres éléments de l'éducation. Le Directeur général constatera qu'il reste beaucoup à faire pour que le droit à l'éducation physique et au sport puisse être effectivement exercé partout dans le monde. Il exprimera également son accord avec le souhait de l'ensemble des participants de voir, d'une part, le CIGEPS jouer un plus grand rôle et de renforcer, d'autre part, les moyens du programme de l'éducation physique et du sport dont la modicité des ressources actuellement allouées ne permettent pas toujours à l'UNESCO de jouer convenablement son rôle d'agent catalyseur. M. Koïchiro Matsuura a également réaffirmé que les dangers qui menacent le sport de compétition tels que la commercialisation et la publicité abusives, le dopage, la violence, le chauvinisme, qui déforment, pervertissent et discréditent le sport, largement évoqués lors de MINEPS II, n'ont hélas pas perdu de leur actualité. Il rappellera, néanmoins, qu'"au-delà des excès, le sport est resté pour la plupart des hommes une irremplaçable source de perfectionnement de soi en même temps qu'une magnifique école de convivialité, une forme civilisée de confrontation individuelle et collective". Le Directeur général s'est également prononcé pour le développement de la coopération internationale en vue de réduire les écarts et les inégalités entre les pays dans les domaines de l'éducation physique et du sport. Pour conclure M. Koïchiro Matsuura a souhaité que le suivi de la présente Conférence se traduise par des actions concrètes et décisions à même de redonner à l'éducation physique et au sport, la place, le rôle et le statut qu'ils méritent.

42. Le Directeur général de l'UNESCO a remis la médaille du cinquantenaire de l'UNESCO à M. Yamandu Fau, président de la Conférence.

43. Prenant le dernier la parole, pour déclarer close la troisième Conférence des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport, le Président s'est félicité de l'esprit d'ouverture, de franchise et de bienveillance qui a marqué tous les travaux de MINEPS III. Le Président a remercié les délégués, le Président du CIO et le Mouvement olympique de leur participation et a exprimé sa gratitude au Directeur général de l'UNESCO et à ses collaborateurs.

ANNEXE 1**DECLARATION DE PUNTA DEL ESTE**

1. A l'aube d'un nouveau millénaire, la troisième Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS III) s'est tenue à Punta del Este (Uruguay) du 30 novembre au 3 décembre 1999. Dans un esprit de coopération internationale authentique et de compréhension mutuelle, les participants ont adopté la présente Déclaration afin de mobiliser les gouvernements, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales ainsi que les hommes et les femmes à travers le monde.
2. Les ministres réaffirment l'importance de l'éducation physique et du sport en tant que partie intégrante et essentielle du processus d'éducation permanente et du développement humain et social. Ces activités peuvent en outre contribuer à la cohésion sociale et à la tolérance mutuelle ainsi qu'à l'intégration des diverses minorités ethniques et culturelles à une époque où les migrations touchent tous les continents. Ils soulignent le rôle important que peut jouer l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en tant que point focal pour le sport et l'éducation physique au sein du système des Nations Unies.
3. En cette période de mondialisation, les ministres notent la nécessité d'intensifier les efforts en faveur du dialogue et de la coopération Nord-Sud et invitent instamment les pays donateurs et les organismes financiers internationaux à reconnaître que le sport et l'éducation physique constituent de puissants instruments de développement tendant à réduire l'écart entre les pays développés et les pays en développement, et à leur allouer des ressources en conséquence dans le cadre des programmes d'assistance au développement. Ils estiment également nécessaire - et sollicitent l'appui de l'UNESCO à cette fin - que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) prenne en compte l'éducation physique et le sport dans les indicateurs du développement humain au même titre que l'éducation, la santé et l'environnement.
4. Les ministres constatent avec une profonde préoccupation que, malgré le développement du sport de haut niveau et des programmes de sport pour tous au cours des dernières années, les possibilités de participation des enfants aux activités d'éducation physique ont fortement diminué. Ils observent que le nombre d'heures réglementaire fixé pour l'éducation physique à l'école n'est pas respecté et est même sensiblement réduit dans de nombreux pays en raison de changements de priorités. De l'avis des ministres, les réductions opérées dans les programmes d'éducation physique ont contribué à une forte accélération de la délinquance juvénile et de la violence et à une hausse des coûts médicaux et sociaux. Des études menées au niveau international montrent qu'un investissement de un dollar dans les activités physiques peut entraîner des économies de 3,2 dollars au titre des frais médicaux. Dans ce contexte, ils souscrivent à l'Appel à l'action de Berlin adopté en 1999 par le Sommet mondial de l'éducation physique et invitent les Etats membres à faire en sorte que le sport et l'éducation physique soient intégrés dans les programmes scolaires ou, à tout le moins, que les dispositions réglementaires concernant la place des cours d'éducation physique dans les programmes scolaires soient respectées.

5. Les ministres notent que, en dépit des progrès sensibles réalisés à travers le monde, les femmes demeurent sous-représentées dans le domaine du sport, qu'il s'agisse de la pratique sportive, des fonctions d'entraînement ou d'encadrement ou des postes de décision au plus haut niveau. Ils invitent instamment les Etats membres et les organismes sportifs à entreprendre des actions pour améliorer la participation des jeunes filles et des femmes à l'éducation physique et au sport, à ces divers titres, aux niveaux régional, national et local, en utilisant comme documents de référence la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979) et la Déclaration de Brighton sur les femmes et le sport (1994).
6. Les ministres soulignent la nécessité de promouvoir le sport tout au long de la vie et de veiller à ce que les personnes âgées et les personnes handicapées puissent avoir accès à des programmes d'activités sportives et physiques.
7. Les ministres soulignent les valeurs éthiques du sport et prient tous les pays, tant développés qu'en développement, de s'unir pour combattre les comportements contraires à l'éthique, y compris le dopage, dans le sport. Ils saluent la création, par le Comité international olympique (CIO), de l'Agence mondiale de lutte contre le dopage (WADA) et soulignent le rôle important que doivent jouer tous les gouvernements au sein de la WADA et pour l'élimination du dopage dans le sport en général. Ils encouragent en outre l'Agence à aider les pays en développement dans leur lutte contre le dopage sportif. Dans ce domaine, l'UNESCO devrait axer plus particulièrement son rôle sur l'information et l'éducation.
8. Les ministres appuient la préservation et la mise en valeur des sports traditionnels et autochtones relevant du patrimoine culturel des régions et des nations, y compris par l'établissement d'une "Liste du patrimoine mondial des jeux et sports traditionnels", et encouragent l'organisation de festivals aux niveaux régional et international.
9. Les ministres estiment qu'à l'avenir, l'UNESCO a un rôle essentiel de catalyseur à jouer pour renforcer la coopération internationale, eu égard à la contribution importante de l'éducation physique et du sport dans le développement socio-économique de tous les pays. Ils prient l'UNESCO d'élaborer, en concertation avec les autres institutions spécialisées du système des Nations Unies et le CIO, un programme global d'assistance financière et technique en faveur des pays en développement.
10. Les ministres engagent le Directeur général de l'UNESCO à allouer des ressources financières et humaines suffisantes et à renforcer la structure compétente au sein du Secrétariat de l'Organisation dans le domaine de l'éducation physique et du sport.
11. Les ministres invitent le Directeur général de l'UNESCO à favoriser des réunions régionales périodiques de hauts responsables et d'experts des Etats membres sous les auspices du Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS).
12. Pour pouvoir progresser selon les objectifs fixés, les ministres recommandent au Directeur général de l'UNESCO d'organiser une table ronde des ministres des sports et de l'éducation physique à l'occasion de la 31e session de la Conférence générale de l'UNESCO, en vue de procéder à un examen intermédiaire des suites données à MINEPS III.
13. Les ministres reconnaissent le rôle important que jouent les organisations non gouvernementales dans la promotion de l'éducation physique et du sport en tant

qu'instrument favorisant la cohésion sociale et la démocratie et invitent les Etats membres à renforcer leur partenariat avec les ONG lors de l'élaboration des politiques et programmes relatifs au sport et à l'éducation physique.

14. Ils soulignent le rôle important que peuvent jouer les médias, notamment en sensibilisant l'opinion à la contribution sociale et économique essentielle du sport et de l'éducation physique au bien-être des pays et de leur population.
15. Les ministres réaffirment leur engagement à travailler de façon unie et déterminée pour promouvoir une culture de la paix à l'aide du sport et à solliciter des appuis pour leurs efforts au plus haut niveau politique. Ils saluent l'adoption à l'unanimité d'une résolution sur la trêve olympique par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa cinquante-quatrième session, et réaffirment leur détermination à promouvoir la paix, le dialogue et la réconciliation au-delà de la période des Jeux olympiques.
16. Les ministres prient le Directeur général de l'UNESCO de transmettre la Déclaration de Punta del Este au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies afin qu'elle puisse être prise en considération dans le cadre de l'Année internationale de la culture de la paix (2000) et du programme de la Décennie internationale de la culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde (2001-2010).

ANNEXE 2

RECOMMANDATIONS

COMMISSION I

Contribution de l'éducation physique et du sport à un développement économique durable

RECOMMANDATIONS

Considérant que l'éducation physique et le sport contribuent à l'amélioration de la santé en réduisant les maladies liées à l'obésité, les maladies cardiaques, l'hypertension, certaines formes de cancer et les dépressions, et ont par conséquent une influence favorable sur l'espérance de vie,

Considérant également qu'une politique d'investissement dans le domaine de l'éducation physique et du sport peut générer des emplois, particulièrement dans les pays en développement et contribue ainsi à la lutte contre le chômage et la pauvreté, favorisant de meilleures conditions de vie,

Notant que la création d'emplois favorise l'insertion économique des populations vulnérables et permet de mieux juguler les tensions sociales et ainsi de maintenir un climat social apaisé indispensable à tout développement socio-économique dans le cadre d'une culture de la paix,

Notant également que le niveau du développement a une incidence directe sur l'éducation physique et le sport, et que le sous-développement de l'éducation physique et du sport est à la fois un aspect et une conséquence du sous-développement,

Notant également qu'un investissement dans l'éducation physique et le sport permet d'améliorer la qualité et les performances de la main-d'oeuvre, des médias et des industries du sport, l'aménagement et la protection de l'environnement (espaces naturels et rénovation des sites), notamment dans les pays en développement,

1. **Invite** le Directeur général de l'UNESCO à porter à l'attention des sommets de chefs d'Etat et de gouvernement les études et les données qui mettent en évidence la contribution de l'éducation physique et du sport au développement général des pays ;
2. **Invite** les Etats membres à accorder à l'éducation physique, au sport et aux loisirs une place de choix dans leurs politiques nationales ;
3. **Invite** le Directeur général de l'UNESCO à attirer l'attention des forums internationaux consacrés à la santé, à l'éducation, au tourisme, à l'économie et autres domaines, sur l'impact de l'éducation physique, du sport et des loisirs dans chacun de ces domaines ;
4. **Invite** le Directeur général de l'UNESCO à sensibiliser les organismes internationaux, particulièrement les organismes à caractère financier, à l'importance de l'éducation physique, du sport et les loisirs pour en favoriser le développement ;

5. **Demande instamment** au Directeur général de l'UNESCO d'inviter les organismes financiers internationaux à prendre en compte l'éducation physique et le sport (dans ses aspects de formation et de loisirs), en tant qu'investissement social, dans le cadre des nouveaux prêts qu'ils accorderont en faveur de la santé et de l'éducation et autres formes d'appui, notamment au titre de la remise de la dette extérieure ;
6. **Demande** aux Etats membres d'accroître le niveau de leurs investissements afin d'améliorer la mise en valeur des ressources humaines et de développer les équipements et les infrastructures dans le domaine de l'éducation physique et du sport ;
7. **Demande** aux Etats membres de garder toujours présent à l'esprit que l'amélioration de la qualité des cours d'éducation physique et l'accroissement des heures qui lui sont consacrées permettent d'éviter des dépenses plus importantes en matière de santé et de sécurité ;
8. **Demande également** aux gouvernements de favoriser la détaxation du matériel sportif et d'aider à la promotion et au développement des entreprises de production d'équipements sportifs.

COMMISSION II

L'éducation physique et le sport, partie intégrante et élément essentiel du droit à l'éducation et du processus d'éducation permanente

RECOMMANDATIONS

Considérant que l'éducation physique et le sport sont un droit de l'homme fondamental et un facteur essentiel du développement humain,

Considérant que l'application de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport de l'UNESCO requiert des actions concrètes,

Ayant à l'esprit les résultats et les recommandations du Sommet mondial de l'éducation physique organisé à Berlin (Allemagne) du 3 au 5 novembre 1999 par le Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport, sous le patronage et/ou le coparrainage de l'UNESCO, de l'Organisation mondiale de la santé et du Comité international olympique,

Considérant le rôle et l'importance de l'éducation physique et du sport en tant qu'ils constituent un droit fondamental de tout enfant et de tout jeune dans le monde, et qu'ils incitent à mener une vie active et saine tout au long de l'existence,

Réaffirmant que l'éducation physique et le sport, partie intégrante de l'éducation permanente, constituent des moyens essentiels pour améliorer la qualité de la vie, la santé et le bien-être de toute personne, quels que soient sa capacité physique et/ou mentale, son sexe, son âge et ses origines ou attaches culturelles, raciales/ethniques, religieuses ou sociales,

Soulignant que l'éducation physique et le sport peuvent améliorer les performances cognitives, les résultats scolaires et le développement social, y compris l'acquisition de techniques fondamentales telles que la lecture, l'écriture et le calcul,

Notant que l'éducation physique et le sport ont des effets bénéfiques directs en termes financiers, sous forme d'économies en matière de soins de santé, de prévention de la violence et de la délinquance juvénile et de services sociaux connexes,

Considérant que l'éducation physique permet d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires pour travailler dans le secteur de l'activité physique, de la santé publique, des loisirs et du sport, où les possibilités d'emploi sont en expansion,

Réaffirmant que l'éducation physique et le sport offrent un fondement éthique et social à l'esprit de fair-play, au respect mutuel, à l'équité entre les sexes, à la solidarité et à l'entente entre les êtres humains, tous éléments essentiels à l'instauration d'une culture de la paix,

L'éducation physique et le sport en tant que droit de l'homme

1. **Engage** les Etats membres de l'UNESCO* à souscrire à l'Appel à l'action de Berlin, adressé aux ministres de l'éducation, de la jeunesse et des sports, et à mettre en oeuvre ses recommandations ;
2. **Engage également** les Etats membres de l'UNESCO* à reconnaître qu'il est urgent de promouvoir l'éducation physique et le sport, à leur affecter le temps nécessaire dans les

* ou l'instance chargée de l'éducation physique et du sport dans les Etats membres à structure fédérale.

programmes d'enseignement, en se basant sur les données scientifiques disponibles, et à allouer les ressources nécessaires pour que les établissements d'enseignement puissent dispenser des programmes d'éducation physique de qualité ;

3. **Invite instamment** les Etats membres de l'UNESCO* à appuyer la recherche en vue d'améliorer l'efficacité et la qualité des programmes d'éducation physique ;
4. **Invite instamment** le Directeur général de l'UNESCO à mobiliser les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les secteurs public et privé ainsi que les institutions financières internationales afin qu'ils coopèrent à la promotion et au développement de l'éducation physique en tant que partie intégrante de l'éducation permanente ;
5. **Prie** le Directeur général de l'UNESCO et les Etats membres d'allouer les ressources humaines et financières nécessaires à l'exécution des activités et au suivi de la mise en oeuvre de la Déclaration et des recommandations de la présente Conférence, et de tirer pleinement parti des travaux du CIGEPS.

Promotion et préservation des jeux traditionnels dans chaque pays

Rappelant les principes énoncés dans la Charte internationale de l'éducation physique et du sport ainsi que les dispositions des Statuts du CIGEPS,

Notant que le Festival mondial des sports traditionnels, qui doit se tenir sous les auspices des "Trim and Fitness International Sport for All Associations" (TAFISA) en juin 2000 et sous le patronage de l'UNESCO, en liaison avec l'Exposition mondiale "Expo 2000" de Hanovre, va appeler l'attention du monde sur les sports traditionnels et les jeux et activités physiques autochtones, contribuant ainsi grandement à leur préservation,

1. **Prie** les Etats membres d'organiser et d'appuyer des festivals des sports et jeux traditionnels aux niveaux national et régional, et de faciliter la participation au Festival mondial des sports traditionnels ;
2. **Prie** le CIGEPS, avec le concours des organismes et réseaux régionaux et nationaux compétents et avec l'appui des ONG, associations et institutions intéressées, d'établir une liste mondiale des jeux et sports traditionnels, et **invite** le Directeur général de l'UNESCO, avec la collaboration des organismes et réseaux régionaux et nationaux, existants et à venir, ainsi que des spécialistes en la matière, à élaborer une politique des jeux et sports traditionnels au niveau mondial, donnant lieu ultérieurement à l'élaboration d'une charte internationale des jeux et sports traditionnels, suivie d'un plan d'action à moyen et à long terme.

Modalités d'évaluation de la contribution de l'éducation physique et du sport au développement humain

Recommande à l'UNESCO et aux Etats membres de prendre en compte l'éducation physique et le sport dans les indicateurs servant à évaluer le développement humain.

Assistance technique et financière aux pays les moins avancés ainsi qu'aux pays frappés par des catastrophes naturelles ou sortant d'une situation de conflit

Prie instamment l'UNESCO et les Etats membres d'encourager, dans toute la mesure du possible, tous les pays donateurs et les organisations à faire dûment bénéficier de l'assistance

au développement les programmes et activités qui utilisent le sport et l'éducation physique comme des instruments du développement éducatif, économique et social, et **engage** les pays donateurs et les organisations à allouer des fonds spécifiques à cette fin, en accordant une attention particulière aux zones ayant connu une situation de conflit et à celles qui ont été frappées par des catastrophes naturelles.

Promotion des valeurs éthiques du sport et participation des médias à la sauvegarde de ces valeurs

Recommande de promouvoir les valeurs éthiques du sport et le fair-play en tant qu'attitude et style de vie, notamment grâce aux moyens audiovisuels et autres moyens modernes d'éducation, parmi les parents, les élèves, les athlètes, les supporteurs sportifs et toutes autres personnes intéressées par le sport. Dans ce contexte, le CIGEPS devrait jouer un rôle de premier plan, en coopération avec les médias et tous les organismes sportifs compétents.

Contribution à la lutte contre la violence sous toutes ses formes dans le sport

Recommande que des programmes concrets novateurs soient mis en oeuvre pour éliminer la violence dans le sport et les milieux sportifs, notamment pour canaliser le zèle excessif des supporteurs en l'orientant par exemple vers des manifestations sportives conviviales et des activités propices à la cohésion sociale.

Education et responsabilité de tous à l'égard des valeurs éthiques de l'éducation physique et du sport

Prie instamment les Etats membres de l'UNESCO de faire figurer l'enseignement systématique des aspects socio-éthiques de l'éducation physique et du sport à tous les niveaux du système éducatif et **prie également** les Etats membres de mettre en place des programmes visant à sensibiliser davantage les parents, les enseignants, les entraîneurs et moniteurs et les administrateurs du sport à la nécessité de respecter les valeurs éthiques dans le sport.

Promotion de la participation à l'organisation du sport et de son autogestion

Recommande aux Etats membres de promouvoir la participation et l'autogestion dans l'organisation et l'administration des activités d'éducation physique et de sport.

COMMISSION III

Nouvelles formes de coopération et de consultation dans le domaine de l'éducation physique et du sport aux niveaux national, régional et international

RECOMMANDATIONS

Considérant l'absolue nécessité d'améliorer et de renforcer, sur les plans quantitatif et qualitatif, la coopération internationale dans le domaine de l'éducation physique et du sport,

Prenant en considération l'urgence qu'il y a à réduire l'écart qui sépare les pays développés et les pays en développement, notamment en matière de formation et de diffusion et d'échange d'informations,

Reconnaissant le rôle important que peut jouer l'UNESCO dans la promotion de l'éducation physique et du sport,

Reconnaissant la nécessité de résoudre certains problèmes éthiques, qui risquent d'annihiler les bienfaits et la contribution de l'éducation physique et du sport,

Considérant la nécessité d'adapter les mécanismes mis en place par l'UNESCO, en particulier le CIGEPS et le FIDEPS, en vue de renforcer la coopération régionale et internationale,

Reconnaissant la nécessité et la volonté d'assurer l'application des recommandations de MINEPS III,

Recommande :

1. Comportement éthique dans le sport

1.1 Que MINEPS III invite les Etats membres de l'UNESCO et les organisations sportives :

- à développer de façon systématique l'éducation et la formation sur le dopage, en particulier parmi les jeunes,
- à prendre les mesures nécessaires pour protéger du dopage tous ceux qui pratiquent le sport,
- à élaborer et mettre en oeuvre des politiques nationales de lutte contre le dopage, étayées par les mesures législatives et administratives nécessaires,
- à encourager les Etats de toutes les régions à adhérer à la Convention contre le dopage (ETS n° 135, Strasbourg, 16 novembre 1989),
- à apporter leur plein appui à l'Agence mondiale de lutte contre le dopage (WADA) nouvellement créée, et à participer à ses activités.

- 1.2 Que le CIGEPS élabore un ensemble de principes clés qui facilitent une compréhension commune de ce qu'il faut entendre par "comportement éthique" dans le sport. Ces principes devraient englober, notamment mais non exclusivement, les éléments suivants :
- (1) éliminer le dopage dans les compétitions sportives
 - (2) interdire toutes formes de harcèlement et de violences à l'égard des athlètes, entraîneurs, responsables, bénévoles et organisations sportives
 - (3) adopter une politique de fair-play
 - (4) accorder la priorité à la santé, à la sécurité et au bien-être des athlètes, des entraîneurs et des responsables
 - (5) garantir l'accès au sport et l'équité dans le sport
 - (6) faire en sorte que le sport appartienne aux participants et axer les initiatives et les ressources sur les bénéficiaires actifs de ces services
 - (7) faire en sorte que le sport soit divertissant et contribue au développement holistique de tous les participants.
- 1.3 Que des programmes d'éducation physique et de sport de qualité, appuyés par la médecine sportive, contribuent à améliorer les performances athlétiques sans le recours de substances prohibées.
2. **Structures visant à faciliter la mise en oeuvre des recommandations de MINEPS III**
- 2.1 Que le CIGEPS et le FIDEPS informent de toute urgence tous les Etats membres de leur rôle au sein de l'UNESCO.
- 2.2 Que les gouvernements, les commissions nationales pour l'UNESCO et les comités olympiques nationaux oeuvrent ensemble, dans les Etats membres, pour donner suite aux recommandations de MINEPS III.
- 2.3 Que des organismes régionaux et sous-régionaux soient créés pour appliquer les décisions adoptées à la Conférence MINEPS III.
- 2.4 Que le Système des écoles associées soit invité à participer à la mise en oeuvre des objectifs et des activités dans le domaine du sport, vu qu'il constitue l'un des réseaux mondiaux qui assurent la promotion des objectifs et des buts de la culture de la paix.
- 2.5 Que la Fédération internationale du sport scolaire (ISF) soit invitée à participer aux activités de l'UNESCO, eu égard au rôle important qu'elle joue dans la coopération internationale.
- 2.6 Que la Conférence générale de l'UNESCO étudie la faisabilité de convoquer la conférence MINEPS IV au Maroc sur le thème "Evaluation des projets et des travaux accomplis depuis MINEPS III en 1999".

- 2.7 Que les chefs d'Etat et de gouvernement inscrivent au programme de leurs conférences et sommets internationaux le thème de l'éducation physique et du sport en tant qu'élément essentiel de la promotion de la culture de la paix et du développement individuel et social.

3. **Infrastructure et équipement**

- 3.1 Que des accords bilatéraux et multilatéraux conclus entre Etats membres prévoient l'édification d'infrastructures sportives dans le cadre de projets de construction et/ou de rénovation des établissements scolaires dans les pays en développement.

- 3.2 Que les pays développés offrent une assistance à des pays moins avancés en mettant à leur disposition du matériel usagé en bon état et des ressources humaines.

4. **Assistance aux pays en développement**

- 4.1 Que, vu que la "réduction des écarts", notamment à l'égard des pays les plus petits et les plus pauvres, était une préoccupation exprimée dans la recommandation 10 de MINEPS II, diverses mesures pratiques, détaillées et assorties d'un calendrier, soient élaborées par les Etats membres et coordonnées par les mécanismes appropriés de l'UNESCO dans des domaines tels que :

- allégement de la dette destiné expressément à l'investissement dans l'éducation physique et le sport, à la formation du personnel, aux infrastructures et aux équipements, là où apparaissent certaines des inégalités les plus criantes.

- 4.2 Que l'UNESCO, aux fins de réduire l'écart qui sépare les pays développés et les pays en développement, porte son attention à l'amélioration de l'éducation physique et du sport dans les écoles primaires et secondaires

- en mettant en commun les données sur la recherche ;
- en promouvant la valeur de l'éducation physique ;
- en élaborant, mettant en commun et promouvant des programmes d'enseignement modernes en matière d'éducation physique et de sport ;
- en facilitant l'envoi de boursiers dans des instituts d'éducation physique et de sport reconnus qui ont une expérience avérée des méthodes pédagogiques les plus récentes axées sur la participation, la solution des problèmes et la convivialité ;
- en offrant les services d'entraîneurs ou de moniteurs hautement qualifiés (un "Peace Corps" pour le sport) dans divers sports.

- 4.3 Que, afin de contribuer au développement des programmes d'éducation physique, l'UNESCO fournisse :

- des ressources de qualité, à titre gratuit, dans le domaine de l'éducation physique et du sport ;
- des modèles de programmes d'éducation physique et de sport bien conçus, y compris des programmes destinés aux élèves ou étudiants ayant des besoins éducatifs spéciaux ;

- une liste d'organisations dignes de confiance pouvant offrir des services consultatifs.

5. Promotion de l'éducation physique et du sport

- 5.1 Que les ministres appuient une politique de préservation et de promotion des sports et jeux traditionnels ainsi que l'organisation de festivals de sports et de jeux traditionnels, aux niveaux national, régional et international, en tant que contribution substantielle à l'apprentissage interculturel, à la tolérance mutuelle et à la compréhension entre les nations, au service d'une culture de la paix.
- 5.2 Que l'UNESCO appelle l'attention de la communauté internationale sur l'éducation physique et le sport en proposant la proclamation d'une Année des Nations Unies pour une enfance saine et dynamique et demande instamment à chaque pays de prendre trois mesures prioritaires pour améliorer la forme physique et le niveau d'activité des jeunes sur son territoire au cours de ladite année.
- 5.3 Que l'UNESCO use de son influence et de son prestige pour diffuser à travers le monde un message ou slogan bref et pertinent sur les bienfaits de l'éducation physique et du sport, qui transcende les cultures et les langues, et s'efforce d'obtenir l'accord des Etats membres pour qu'ils donnent une place de choix à ce slogan aux côtés de leurs messages nationaux.

ANNEXE 3

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la Conférence**
2. **Election du Président**
3. **Adoption du Règlement intérieur**
4. **Election des Vice-Présidents et du Rapporteur général**
(constituant avec le Président le Bureau de la Conférence)
5. **Adoption de l'ordre du jour**
6. **Organisation des travaux de la Conférence**
(répartition du travail entre la plénière et les 3 commissions, rôle du Bureau, groupe de rédaction, temps de parole, etc.)

Plénière

7. **L'évolution de l'éducation physique et le sport depuis 1976¹ et la mise en cause des valeurs éthiques**
 - 7.1 Evolution et problématique, stratégies adoptées, mesures prises, difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de MINEPS II aux échelons national et international, particulièrement au niveau de la législation, des structures, du financement et de la formation
 - 7.2 Les valeurs du sport au service d'une culture de la paix
 - 7.3 Le sport et l'information
(information, éducation, dérivatifs ou supports de culture)

Commission I

8. **Contribution de l'éducation physique et le sport à un développement économique durable**

Commission II

9. **L'éducation physique et le sport, partie intégrante et élément essentiel du droit à l'éducation et du processus d'éducation permanente²**

¹ 1976 constitue la date de référence de l'institutionnalisation de la coopération et la concertation internationales en matière d'éducation physique et de sport marquée par MINEPS I, bien que le sport fut inscrit au programme de l'Organisation dès 1952 lors de la 7e session de la Conférence générale.

² Le débat sur le point 9 de l'ordre du jour pourrait entre autre tenir compte de l'étude sur "la situation et le statut de l'éducation physique dans un contexte global", préparée par le CIEPSS en vue de l'organisation du Sommet mondial sur l'éducation physique (Berlin, 3-5 novembre 1999) dont les résultats seront présentés à MINEPS III de même que ceux de la Conférence des ministres des pays de l'Union européenne, du Conseil supérieur du sport en Afrique, du Consejo Iberoamericano de Deportes, etc.

Commission III

10. **Nouvelles formes de coopération et de concertation dans le domaine de l'éducation physique et du sport aux échelons national, régional et international**

Plénière

11. **Questions diverses**
12. **Adoption des recommandations, du projet de rapport final et de la Déclaration de Punta del Este**
 - 12.1 Adoption des recommandations
 - 12.2 Adoption de grandes lignes du projet de rapport final
 - 12.3 Adoption de la Déclaration de Punta del Este
13. **Clôture de la Conférence**

ANNEXE 4**DISCOURS DE M. JULIO MARIA SANGUINETTI,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE MINEPS III**Version préliminaire

Monsieur le Président du Comité international olympique,
Messieurs les ministres,
Monsieur l'Intendant municipal de la province de Maldonado,
Mesdames, Messieurs, chers amis,

C'est véritablement pour moi une grande joie que de vous accueillir aujourd'hui, vous tous qui représentez, d'une part, l'action de l'Etat et, de l'autre, la force du mouvement olympique, principaux moteurs du développement du sport dans le monde. Ainsi que cela vient d'être dit, le sport apparaît aujourd'hui plus que jamais comme occupant une place essentielle dans l'évolution de l'humanité, comme l'un des fondements incontestables de notre culture.

Dans l'Antiquité, les Grecs enseignaient la rhétorique à leurs enfants pour leur apprendre à exprimer correctement leurs idées ; ils leur enseignaient les textes homériques pour leur apprendre la liberté et leur inculquer le savoir de leur époque, et ils leur imposaient la joyeuse pratique du sport pour leur apprendre à se dépasser physiquement et à vivre en harmonie.

Il en est ainsi depuis les temps les plus reculés, et le sport n'a perdu de son importance qu'à de rares époques où des sociétés aristocratiques et fermées ont fait de ce capital culturel le privilège de quelques élus. Dans le cadre de l'ouverture démocratique et du développement économique qui ont caractérisé ces derniers siècles, le sport est apparu comme l'une des expressions majeures de l'épanouissement et de la libération de l'individu. C'est grâce à ce progrès économique et à cette ouverture démocratique que peut se concrétiser le principe d'égalité entre les êtres humains qui est l'essence du sport.

En short et en espadrilles, nous sommes tous égaux. Le sport est ainsi prémisses de l'équité démocratique et de l'égalité des droits sur lesquelles repose notre civilisation, et principe de la meilleure des formations.

Platon nous disait que le sport est source de la plus grande des victoires, la conquête de soi. Pensée profonde qui permet d'appréhender véritablement ce qui fait la valeur unique du sport ; car le sport est tout le contraire de l'attente passive d'une aide surnaturelle ou d'une assurance ou protection sociale, le sport est conquête de soi-même, dépassement de ses propres possibilités, plein accomplissement de sa volonté, de son courage, de sa patience, de sa persévérance, de son ambition et de sa résistance, bref, de tout ce qui exalte l'être humain jusqu'à sa plus parfaite réalisation.

Mais le sport, qui participe de l'essence même de l'être humain, doit en accepter les faiblesses. Si le monde du sport connaît le fléau du dopage, c'est parce que notre société est victime de la toxicomanie, symptôme, en dernière analyse, d'un monde vide, expression d'un affaiblissement des valeurs, de la perte de la motivation, de l'idéal que constituent le fait de se surpasser et la satisfaction que l'on en tire.

La toxicomanie, à laquelle a donné naissance notre société de l'abondance, car la toxicomanie n'est pas née de la pauvreté, mais bien au sein de ce monde développé, objet de tous nos efforts ; sous-produit de l'opulence, elle est l'expression du vide de la société, de l'insatisfaction et des dérives que suscitent les limitations d'un monde riche en biens matériels mais dans lequel en définitive, une fois remplies les conditions d'un bien-être minimum, l'homme se retrouve seul face au vide d'une vie qu'il s'efforce de combler en recourant aux paradis artificiels.

Ce mal profond, cause de tant de ravages dans cette société et dont les multiples séquelles accablent certains de nos pays frères, atteint également le sport ; il n'y a là rien d'étrange, car c'est peut-être aussi dans l'arène sportive que se gagnera définitivement la bataille contre ce fléau.

C'est en effet le sport qui doit fournir à la société contemporaine le moyen de lutter contre ce vide omniprésent, cette culture du néant qui a donné naissance à la toxicomanie, en offrant à tous ceux que l'activité intellectuelle ou la création ne satisfont pas pleinement la possibilité de se dépasser, les réserves de foi qui leur permettront de combler ce vide.

C'est dire qu'aujourd'hui plus que jamais le sport doit faire partie de l'éducation, non seulement pour des raisons de santé, non seulement en tant que moyen de développer le corps humain et de prévenir un certain nombre de maladies, mais en tant qu'affirmation des valeurs spirituelles, pour que notre jeunesse y trouve, dans la stimulation de la compétition, dans la capacité de se dépasser, dans le fait de puiser en soi la force nécessaire pour atteindre l'objectif que l'on s'est fixé, le remède aux maux qui accablent la société.

Tels sont donc les idéaux qui doivent inspirer la pratique du sport, en tant qu'exaltation de l'individu et non de la concurrence, que combat pour le dépassement de soi mais non que guerre entre les nations, dans l'esprit même qui anime le mouvement olympique mondial, esprit non pas de lutte pour la suprématie raciale mais au contraire de concorde entre les peuples et les races.

Telle est la tâche qu'il vous faut accomplir, au niveau de l'Etat ainsi bien que du mouvement olympique : faire que le sport nous apporte un supplément d'humanité, qu'il nous réconcilie avec nous-mêmes, qu'il soit l'occasion de célébrer dans la joie une victoire, mais jamais de montrer le poing dans la défaite, qu'en un mot, il nous fasse ressentir plus profondément notre humanité, en tant qu'hommes et que femmes, notre humanité au meilleur sens de ce terme.

Je vous souhaite à tous bon travail et bonne chance.

ANNEXE 5

DISCOURS DE M. JUAN ANTONIO SAMARANCH, MARQUES DE SAMARANCH, PRESIDENT DU COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE

Monsieur le Président de la République,
Madame la représentante du Directeur général de l'UNESCO,
Mesdames et Messieurs les ministres et délégués,

Je suis particulièrement heureux d'être ici, en Uruguay, ce pays qui a une longue et riche tradition sportive, pour participer à la troisième Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport, organisée par l'UNESCO avec le soutien du gouvernement uruguayen.

Permettez-moi tout d'abord de remercier le Président de la République pour avoir accepté d'être parmi nous et pour son soutien au développement du sport et de l'éducation physique.

Je tiens aussi à féliciter M. Koïchiro Matsuura pour sa brillante élection en qualité de Directeur général de l'UNESCO, et également rendre hommage à son prédécesseur, M. Federico Mayor, pour l'éminent service qu'il a rendu à la communauté internationale dans le domaine de l'éducation et de la culture en mettant en exergue les droits de l'homme et la promotion de la paix.

Permettez-moi enfin de remercier les autorités uruguayennes, et en particulier le Dr Julio César Maglione, membre du CIO et président du Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPE), pour leur contribution efficace à l'organisation de cette conférence qui se déroule à l'aube du nouveau millénaire pour définir les voies et moyens, et les politiques à suivre en matière de jeunesse, de sport et d'éducation physique.

Je tiens à citer la présence parmi nous du Président de l'Association des comités nationaux olympiques et membre du CIO, M. Mario Vazquez Raña qui oeuvre inlassablement à la promotion du sport et de l'éducation physique.

Il convient de rappeler que chaque Etat souverain assume la responsabilité constitutionnelle de s'occuper de l'éducation de son peuple et de veiller à son bien-être. Dès lors, la contribution du Mouvement olympique n'est que complémentaire aux efforts déployés par les gouvernements. C'est la raison pour laquelle les comités nationaux olympiques se doivent d'entretenir d'excellentes relations avec leurs gouvernements respectifs, et en particulier avec les ministères de la jeunesse et des sports, de l'éducation nationale, de la santé et de l'environnement.

Le CIO a entamé un processus de réformes afin de s'adapter à une réalité changeante et de rétablir les valeurs éthiques et pédagogiques qui étayent le sport et l'olympisme. La Commission CIO 2000, créée pour étudier des réformes, soumettra ses recommandations à la session extraordinaire du CIO qui doit se tenir dans quelques jours à Lausanne. Pour ma part, je suis persuadé que les mesures concrètes qui seront retenues permettront au Mouvement olympique d'améliorer et de renforcer ses activités en faveur du développement du sport et de l'éducation physique dans le nouveau millénaire.

La pratique du sport est aujourd'hui un phénomène universel. Cependant, elle est loin d'être une priorité pour les pays confrontés à des problèmes socio-économiques et politiques. Il est donc important de faire face aux enjeux de cette réalité en accroissant en parallèle notre politique d'assistance technique et financière envers les nations les plus défavorisées et en encourageant le développement du sport à un niveau global. Le Comité international olympique a répondu à ce phénomène en élaborant une politique d'assistance technique et financière pour tous les comités nationaux olympiques et en particulier pour les plus défavorisés afin de contribuer à développer l'éducation olympique, le sport et la culture.

C'est ainsi que le Fonds de la solidarité olympique assure chaque année dans tous les pays du monde le financement de projets de formation et octroie des bourses d'étude pour les athlètes, les entraîneurs et les administrateurs. Parallèlement, pour préserver l'universalité des Jeux olympiques, la solidarité olympique prend en charge une grande partie des frais de participation des délégations de chaque Comité national olympique.

Nous poursuivons aussi cet effort par le biais du Forum international olympique pour le développement, créé par le CIO en 1997, pour favoriser la concertation et la coopération entre les pays industrialisés qui fournissent une assistance technique et financière dans le domaine du sport, et les organisations sportives inter et non gouvernementales.

Le sport doit aider à former des femmes et des hommes éclairés et capables d'initiatives généreuses en faveur de la société. Mais, malheureusement, l'éducation physique tend à diminuer des programmes scolaires et universitaires dans le monde entier, sous la pression de restrictions budgétaires et de préférences données à d'autres matières. Or, cette tendance peut avoir des conséquences importantes pour l'éducation globale des jeunes.

Le Sommet mondial de l'éducation physique, qui a été organisé par le CIEPSS à Berlin début novembre, a souligné ces aspects et lancé un appel à l'UNESCO et aux gouvernements dans ce sens. Le CIO soutient cet appel et vous invite à en tenir compte car nous sommes convaincus, plus que jamais, que le sport et l'activité physique en général ont une place de premier ordre dans l'éducation globale. De même, il est important de maintenir le système d'éducation physique scolaire si l'on tient à ce que tous les jeunes, quel que soit leur milieu, puissent renforcer leur capacité physique et apprendre les joies et les valeurs de la pratique et de l'éthique sportives. Les valeurs fondamentales qui enrichissent nos cultures doivent être enseignées par les parents qui sont les premiers éducateurs et être poursuivies à l'école et dans les clubs de sport.

Le Congrès mondial du sport pour tous, organisé par le CIO en coopération avec l'UNESCO et l'OMS, qui aura lieu à Québec (Canada) du 18 au 21 mai l'année prochaine, se penchera sur tous les aspects ayant trait aux activités physiques et à la santé de toutes les couches sociales.

Notre coopération avec l'UNESCO, instaurée depuis 1984, a débouché sur la mise en oeuvre de plusieurs projets en faveur de l'éducation physique et de la culture.

Le CIO coopère également avec les programmes et agences spécialisées des Nations Unies dans des projets qui permettent aux communautés défavorisées d'avoir accès aux activités sportives et récréatives, et d'améliorer leur bien-être.

L'éducation physique et le sport contribuent donc de façon significative au développement économique durable.

En outre, nous oeuvrons à la promotion de la paix et à la compréhension entre les peuples grâce au sport dans le cadre de la trêve olympique, dont l'appel est lancé tous les deux ans à l'occasion des Jeux olympiques. Le Mouvement olympique s'efforce de bâtir un monde pacifique et meilleur en éduquant la jeunesse par le moyen du sport pratiqué sans discrimination d'aucune sorte et dans l'esprit olympique qui exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, la solidarité et le fair-play. Les Jeux olympiques s'inspirent pleinement de ce principe, en rassemblant les meilleurs athlètes du monde entier, en faisant abstraction des conflits pour faire triompher la paix.

Le 24 novembre dernier, la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies a réitéré son soutien à l'action du Mouvement olympique en adoptant à l'unanimité, et avec un nombre record de 180 Etats membres comme coauteurs, une résolution invitant, entre autres, les Etats membres à respecter la trêve olympique lors des jeux de la XXVIIe Olympiade à Sydney et au-delà de cette période. La session était présidée par S.A.S. le prince héritier Albert de Monaco, membre du CIO et vice-président de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous espérons que cette trêve servira à promouvoir le dialogue international et la recherche de solutions diplomatiques à tous les conflits, en vue de contribuer à mettre un terme aux tragédies humaines.

C'est dans ce cadre précis que le CIO établira en l'an 2000 en Grèce, en collaboration avec le gouvernement hôte, un centre international pour la trêve olympique qui mettra en oeuvre des activités de portée nationale et internationale pour promouvoir la paix à travers les valeurs de l'olympisme et du sport. A cet égard, nous avons souhaité que le conseil exécutif de ce centre comporte parmi ses membres un représentant du Directeur général de l'UNESCO.

Le CIO et l'UNESCO ont aussi organisé en juillet dernier à Paris une conférence mondiale sur l'éducation et le sport pour une culture de la paix, qui a rassemblé des CNO de pays en conflit, des représentants de gouvernements et d'organisations CNO de pays en conflit, des représentants de gouvernements et d'organisations non gouvernementales dans le but d'identifier des projets communs afin d'encourager le dialogue, la réconciliation et la coopération au travers du sport. Le Mouvement olympique participera activement en l'an 2000 aux célébrations marquant l'Année internationale pour une culture de la paix, proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Notre désir de faire plus et mieux pour l'épanouissement humain ne doit pas dissimuler le fait que notre rôle et nos moyens sont limités. Mais jamais notre bonne volonté ne sera prise en défaut.

Il est également primordial d'assurer la représentation des femmes à tous les échelons du mouvement sportif. Le CIO a pour sa part instauré une vaste politique destinée à la formation des femmes et des hommes dans toutes les catégories en proposant un nombre sans cesse croissant de stages et de bourses, et en favorisant l'accès des femmes à des postes de direction dans les organisations sportives. La participation des femmes aux Jeux olympiques s'est nettement améliorée puisqu'elles représenteront 42 % du total des athlètes aux jeux de la XXVIIe Olympiade à Sydney en l'an 2000. Des progrès ont été enregistrés mais il reste encore beaucoup à faire.

Le mouvement sportif est aussi confronté aux problèmes de la violence, du dopage, et de la discrimination. Nous devons oeuvrer pour trouver des solutions appropriées à ces problèmes qui risquent de compromettre l'essence même du sport et les valeurs qu'il enseigne à la jeunesse.

Dans le domaine de la protection de la santé, nous continuons à lutter contre le dopage en coopérant avec les gouvernements et d'autres institutions. L'Agence mondiale antidopage, qui a été créée le 10 novembre dernier à Lausanne, devrait être opérationnelle sous peu et comptera le soutien des autorités publiques.

Je tiens à saisir cette opportunité pour exprimer mes sincères remerciements au Ministre des sports de la Finlande, Mme Suvi Liden, pour avoir facilité l'accord de coopération avec l'Union européenne.

A l'aube du XXI^e siècle, je suis convaincu que le sport demeurera un élément essentiel dans toutes les cultures.

Pour ce faire, il est capital que les gouvernements et le Mouvement olympique renforcent leur coopération afin de relever tous les défis en matière d'éducation physique et de sport.

En conclusion, je tiens à rendre hommage au peuple et au gouvernement de l'Uruguay pour leur soutien au développement du sport et de l'éducation physique. L'Uruguay a été deux fois champion du monde de football et le premier vainqueur du tournoi olympique de football aux jeux de la VII^e olympiade à Paris en 1924.

La tenue de cette conférence à Punta del Este et de bien d'autres auparavant, illustre bien la contribution de l'Uruguay au mouvement sportif mondial. Nous leur en sommes reconnaissants.

Merci de votre attention.

ANNEXE 6

**DISCOURS DE CLOTURE DE M. KOÏCHIRO MATSUURA,
DIRECTEUR GENERAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
(UNESCO)**

[Le Directeur général commence son discours en espagnol]

Monsieur le Président de la troisième Conférence internationale
des Ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation
physique et du sport,

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un privilège et un réel plaisir que d'être parmi vous aujourd'hui, et de pouvoir assister en témoin attentif aux résultats de vos travaux.

Je voudrais en premier lieu vous exprimer mes sincères regrets de n'avoir pu assister à la séance d'ouverture de votre conférence, qui a été rehaussée de façon particulière par la présence de Son Exc. M. Julio María Sanguinetti, Président de la République orientale de l'Uruguay, et de M. Juan Antonio Samaranch, Président du Comité international olympique ; de nombreux engagements liés à la 30e session de la Conférence générale de l'UNESCO et à mon installation officielle le 15 novembre 1999, m'ont empêché d'être alors parmi vous. Je saisis cette occasion pour renouveler au Président Sanguinetti, au gouvernement et au peuple uruguayens, en votre nom et en mon nom personnel, toute notre gratitude pour la générosité de leur accueil et la qualité de l'organisation de MINEPS III.

Je voudrais, en cette occasion privilégiée, rendre hommage à la personne du Président de l'Uruguay, M. Julio María Sanguinetti, qui arrive au terme de son deuxième mandat à la tête du pouvoir exécutif de son pays. De nombreux progrès réalisés dans tous les domaines de la vie uruguayenne sont à mettre à son actif, qui vont de la consolidation du processus démocratique au cours des dix dernières années à l'assainissement de l'économie lors de son deuxième mandat. Le Président Sanguinetti appartient déjà à l'histoire de l'Uruguay et, j'en suis sûr, vous vous associez tous avec plaisir à l'hommage simple mais juste rendu à ce brillant homme d'Etat.

Je voudrais également exprimer ma volonté, en tant que Directeur général de l'UNESCO, de poursuivre les relations fructueuses qui existent entre l'Organisation et l'Uruguay, avec le nouveau gouvernement qui prendra ses fonctions le 1er mars prochain, sous la direction de M. Jorge Batlle, élu président à l'issue d'un processus démocratique exemplaire qui devrait inspirer le monde entier. Nous poursuivrons notre coopération dans l'intérêt des deux parties.

Comment ne pas se réjouir de retrouver ici, dans cette superbe cité de Punta del Este, d'aussi nombreux fidèles et éminents amis et serviteurs du sport. La présence parmi nous d'un grand nombre de ministres et de représentants de différentes organisations intergouvernementales et non gouvernementales est pour moi une vive satisfaction et donne à cette rencontre toute l'envergure qu'elle mérite.

MINEPS III constitue l'une des dernières manifestations majeures de l'UNESCO avant l'an 2000, et en tout état de cause la première Conférence internationale d'importance depuis mon élection au poste de Directeur général de l'UNESCO, le 15 novembre dernier. Je me réjouis de voir mon mandat débiter sous le signe de l'éducation physique et du sport, qui sont à mes yeux synonymes d'effort, de persévérance, de rigueur, de respect, de loyauté et de solidarité. Je suis moi-même et depuis longtemps un fervent pratiquant du sport, et même si mes nouvelles fonctions ne me laissent que peu de temps pour m'y adonner, je continue à lui réserver une part dans mon emploi du temps.

J'en viens maintenant à l'objet même de vos délibérations. Je me félicite en premier lieu de l'esprit d'ouverture, de bienveillance et de franchise qui a marqué vos travaux. Permettre la libre confrontation des idées et des expériences dans le domaine de l'éducation physique et du sport est en effet l'une des raisons d'être d'une conférence comme celle-ci et illustre la fonction de tribune planétaire assignée à l'UNESCO qui, comme je l'ai rappelé lors de mon installation dans les fonctions de Directeur général de l'Organisation, "a pour mission de réunir, depuis plus d'un demi-siècle, les meilleures volontés, les compétences les plus généreuses, les imaginations les plus vives - mais toujours en fonction du possible, du réalisable, du faisable : à la mesure de nos ressources, de nos moyens d'action, de notre dévouement aussi, au service urgent des habitants de notre monde".

Le consensus qui s'est manifesté au cours de la conférence sur des points aussi essentiels que la volonté de promouvoir le sport pour tous et l'extension de sa pratique à tous les groupes de la population, de le développer en milieu scolaire et universitaire, d'en préserver les valeurs éthiques et morales, de renforcer la coopération entre les pouvoirs publics et les organisations volontaires, et de réduire les inégalités entre nations dans le domaine du sport me paraît d'heureux augure et devrait ouvrir la voie à des actions et des programmes concrets.

Lors de mon installation, je n'ai pas manqué de signaler combien l'UNESCO constituait un paradoxe exaltant. Je disais : "Elle ne peut pas devenir un simple club d'intellectuels, mais doit servir de lieu privilégié d'échanges intellectuels à l'échelle internationale. Elle ne peut pas prétendre être un établissement de recherche, mais doit être au courant de ses progrès et la stimuler. Ce n'est pas non plus une institution opérationnelle, mais elle doit pourtant veiller à ce que l'éthique mondiale en matière de paix, de justice et de solidarité par le biais de la coopération internationale dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication soit à la fois moralement observée et appliquée de manière tangible. Enfin, l'UNESCO n'est pas un organisme de financement, bien qu'elle doive fournir des crédits jouant le rôle de catalyseurs en vue de l'obtention d'autres financements afin de démontrer que les idéaux ne prennent forme que dans l'action."

C'est dans ce cadre que l'UNESCO contribue à renforcer l'action de toutes celles et ceux qui oeuvrent pour que le sport, fidèle à ses valeurs et à sa mission humaniste, fasse partie intégrante du processus d'éducation permanente et soit un facteur d'épanouissement et d'amitié, un instrument de paix, de développement, de solidarité et de compréhension internationale. Le sport peut en effet apporter une contribution considérable aux échanges internationaux et à la compréhension entre les peuples, dans la mesure où il est indifférent aux clivages traditionnels d'ordre politique, économique et social et qu'il se développe sur le terreau fertile des valeurs universelles de l'humanité. Le sport, s'il doit avoir un sens, ne peut le trouver qu'en direction de l'humanisme. C'est pourquoi il est également nécessaire de

favoriser un changement profond des attitudes afin d'assurer une participation plus grande des femmes aux divers aspects du sport ainsi que leur participation effective aux prises de décisions dans ce domaine.

[Le Directeur général poursuit en anglais]

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Je ne vais pas revenir en détail sur tous les points dont vous avez traité. Je veux simplement résumer certaines des préoccupations et des propositions que vous avez exprimées tant en plénière qu'en commission.

Il est apparu clairement à l'ensemble des participants que l'éducation physique et le sport constituent un élément essentiel de l'éducation tout au long de la vie, et que tout système d'éducation doit réserver à l'éducation physique la place nécessaire pour établir un équilibre et renforcer les liens entre les activités physiques et les autres éléments de l'éducation. Les programmes d'éducation physique et de sport contribuent à créer des habitudes et des comportements favorables à l'épanouissement de la personne humaine. En favorisant le développement des aptitudes de l'enfant, l'éducation physique et le sport contribuent à l'apprentissage essentiel de la vie en société. L'éducation physique n'est pas une fin en soi. C'est tout à la fois un moyen d'épanouissement de l'élève, un instrument d'éducation et d'émancipation, une méthode de socialisation et d'intégration.

Il reste beaucoup à faire pour que le droit à l'éducation physique et au sport puisse être effectivement exercé partout dans le monde. L'exercice de ce droit, corollaire du droit de tout être humain à l'éducation, commence bien sûr à l'école. Mais les enfants non scolarisés ne devraient pas en être écartés, et il incombe aux responsables des programmes d'éducation non formelle d'y veiller attentivement. De façon plus générale, le sport pour tous doit devenir une priorité des organisations sportives tant gouvernementales que volontaires. De même, parce que l'éducation physique et le sport constituent un moyen d'expression culturelle, il importe d'intégrer les jeux et sports traditionnels comme composantes du sport pour tous.

Ma seconde observation concerne la situation institutionnelle dans le domaine qui est le vôtre. Le rôle des pouvoirs publics tend en effet aujourd'hui à s'affaiblir. A ce propos, deux points essentiels ont été mis en exergue, à savoir qu'aucun gouvernement ne saurait se désintéresser d'un phénomène social aussi important que le sport, et qu'une part de responsabilités doit revenir à l'Etat dans ce domaine.

Cela ne diminue en rien la contribution décisive des organismes volontaires qui encadrent et animent l'un des plus importants mouvements de masse dans le monde. Je pense que le CIGEPS pourrait jouer un rôle plus actif pour représenter et défendre les intérêts de la communauté sportive internationale tant auprès des Etats membres, et particulièrement ceux qui composent le CIGEPS, qu'auprès des organes de décision de l'UNESCO : le Conseil exécutif et la Conférence générale.

Votre Comité ne doit pas se faire une conception trop modeste de l'influence qu'il pourrait exercer afin de plaider en faveur d'un renforcement des moyens d'action de l'UNESCO dans ce domaine. En effet, la modicité des ressources actuellement allouées au développement de l'éducation physique et du sport ne permettent pas toujours à l'UNESCO de jouer convenablement son rôle d'agent catalyseur. La réduction des écarts et des inégalités

dans le domaine de l'éducation physique et du sport entre les pays est une tâche importante. Le développement de la coopération internationale à cet égard constitue une ardente obligation et l'un des objectifs essentiels de MINEPS III. Comment promouvoir et développer la coopération et les échanges entre le Nord et le Sud ? Cette question, qui a retenu de façon particulière votre attention, exige de notre part des propositions concrètes et réalistes.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Le développement spectaculaire du sport aux plans national et international suscite d'innombrables défis. Les dangers qui menacent le sport de compétition tels que la commercialisation et la publicité abusives, le dopage, la violence, le chauvinisme, qui déforment, pervertissent et discréditent le sport, largement évoqués lors de votre dernière réunion à Moscou, n'ont hélas pas perdu de leur actualité. Bien au contraire, le problème du dopage révélé lors de certains événements sportifs récents a provoqué un tollé dans la presse. Le marchandisage de la sphère sportive pose des problèmes, dont le moindre n'est pas l'érosion des valeurs éducatives qu'il provoque. Mais il ne faut pas oublier que, malgré tous ces problèmes, le sport demeure pour la grande, sinon l'écrasante, majorité une irremplaçable source de perfectionnement de soi en même temps qu'une magnifique école de convivialité et une forme civilisée de confrontation individuelle et collective. Ce sont ces aspects positifs qui font que la collaboration entre l'UNESCO, les Etats membres, le Mouvement olympique et l'Organisation mondiale de la santé est si importante, de même que nos liens avec les ONG. L'UNESCO apporte à notre partenariat sa vision originale.

Comme je l'ai dit dans l'allocution prononcée lors de mon installation dans les fonctions de Directeur général "Si l'UNESCO constitue un tel facteur d'espoir, c'est parce qu'elle est la seule organisation internationale qui, par tous ses programmes, respecte et défend ce qui, dans le patrimoine culturel et spirituel de toutes les cultures, a valeur universelle et représente la dignité universelle, et par conséquent respecte et défend la dignité absolue de tous les êtres humains eux-mêmes". Pour défendre ces valeurs dans le monde du sport, je souhaite beaucoup voir le CIGEPS et le Secrétariat de l'UNESCO collaborer à la définition du cadre institutionnel qui paraît le plus apte et le plus efficace dans la lutte contre le dopage et toutes les dérives qui portent atteinte à la morale sportive. Si nous voulons sauvegarder les fondements éthiques du sport - que résume l'expression "être sport" -, il nous faut prendre des mesures concrètes pour traduire dans les faits les principes proclamés dans la Charte de l'éducation physique et du sport et dans la Charte olympique.

Je souhaite que le suivi de la présente conférence se traduise par des actions concrètes, des décisions à même de redonner à l'éducation physique et au sport la place, le rôle et le statut qu'ils méritent. Dans un monde plein d'incertitude, privé de repères clairs, le besoin se fait impérieusement sentir d'un minimum de règles et de valeurs communes. Je suis profondément convaincu que le sport, facteur de cohésion, est un moyen d'y parvenir. Les nobles idéaux de l'UNESCO et ceux de l'olympisme offrent ensemble un terreau fertile à un effort renouvelé en ce sens.

ANNEXE 7**LISTE DES DOCUMENTS****I. Documents de travail (A/F/E)**

- ⇒ Ordre du jour provisoire (ED-99/MINEPS III/1 Prov.)
- ⇒ Ordre du jour annoté (ED-99/MINEPS III/2)
- ⇒ Règlement intérieur provisoire (ED-99/MINEPS III/3 Prov.)
- ⇒ Document principal de travail : "Les enjeux de l'éducation physique et du sport" (ED-99/MINEPS III/4)

II. Documents d'information (A/F)

- ⇒ Informations générales (ED-99/MINEPS III/INF.1) (A/F/E)
- ⇒ Suggestions concernant l'organisation des travaux de la Conférence (ED-99/MINEPS III/INF.2)
- ⇒ Liste des documents (ED-99/MINEPS III/INF.3)
- ⇒ Liste provisoire des participants (ED-99/MINEPS III/INF.4 Prov.)

III. Documents de référence

- ⇒ Evolution de la coopération internationale dans le domaine de l'éducation physique et du sport et au niveau de l'UNESCO : quelle perspective ? (ED-99/MINEPS III/REF.1)
- ⇒ Relevé des recommandations de MINEPS I et II : aperçu empirique de leur mise en application par les Etats membres et par l'UNESCO (ED-99/MINEPS III/REF.4)
- ⇒ Charte internationale de l'éducation physique et du sport de l'UNESCO (ED-99/MINEPS III/REF.5)

IV. Documents de base

Les documents concernant des réunions de toute nature seront mis à la disposition des participants en une ou plusieurs langues de travail au centre de documentation de la Conférence, y compris les documents établis par des participants à la présente Conférence : Déclaration de Minsk ; Résultats et recommandations du Sommet mondial de l'éducation physique à Berlin

ANNEXE 8

**LIST OF PARTICIPANTS/LISTE DES PARTICIPANTS/
LISTA DE PARTICIPANTES**

Member States/Etats membres/Estados Miembros

Algeria/Algérie/Argelia

M. Nourredine Ayadi
Ambassadeur de l'Algérie en Argentine et en Uruguay

Andorra/Andorre

M. José Canals
Directeur de la jeunesse et des sports
Chef de la délégation

Argentina/Argentine

Sra Elsa Cheechin de Sabbatini
Delegada
Federación de Deportes Recreativos de la República Argentina

Austria/Autriche

Mme Julika Ullmann
Inspecteur spécialisé
Inspection générale de l'éducation physique
Chef de la délégation

Azerbaijan/Azerbaïdjan/Azerbaiyán

M. Vaguif Aliev
Vice-Ministre du sport et de la jeunesse
Chef de la délégation

M. Firudin Qurbanov
Directeur de la Division des organisations scientifiques

Bangladesh

H.E. Syed Muazzem Ali
Ambassador of Bangladesh to France
Permanent Delegate of Bangladesh to UNESCO
Head of Delegation

Barbados/Barbade

Mr Erskine King
Director
National Sports Council
Head of Delegation

Ms Mona Alleyne
National Sports Council

Belarus/Bélarus/Belarrús

Mr Evgeny Vorsin
Minister of Sports and Tourism
Head of Delegation

Mr Nikolai Bolshakov
Head of the International Relations Department

Bolivia/Bolivie

Sr. Juan Antonio Terán Barrenechea
Viceministro de Deportes
Jefe de la Delegación

Brazil/Brésil/Brasil

Mr Augusto Viveiros
Presidente do instituto nacional de desenvolvimento do desporto
Ministério do Esporte e turismo
Jefe de la Delegación

Mr Alexandre Teixeira
Diretor de Ciencias Aplicados ao Esporte
Ministério do esporte e turismo

Mr Ricardo Avellar
Coordenador nacional de Esporte educacional
Ministério do esporte e turismo

Bulgaria/Bulgarie/Bulgaria

Mr Zviatko Bartchovski
Committee for Youth, Physical Education and Sports
Head of Delegation

Cameroon/Cameroun/Camerún

M. François Claude Dikoume
Directeur de l'éducation physique et sportive
Chef de la délégation

M. Jean Bissene
Chargé d'étude
Direction des sports

Canada/Canadá

Dr Sue Neill
Director of Sport Policy
Department of Canadian Heritage
(Sport Canada)
Head of Delegation

Dr Colin Higgs
Canadian Association of Health, Physical Education, Recreation and Dance

Cape Verde/Cap-Vert/Cabo Verde

M. Manuel Graciano Sena de Barros
Directeur général des sports
Chef de la délégation

Chile/Chili

Sr. Juan Pablo Repetto Scaramelli
Subdirector General de Deportes y Recreación de Chile
Jefe de la Delegación

China/Chine

Mr Wu Shaozu
Director
State Sport General Administration
Head of Delegation

Mr Shi Kangcheng
State Sport General Administration

Mr Yan Jianchang
State Sport General Administration

Mr Li Zonggang
State Sport General Administration

Mr Xie Qionghuan
State Sport General Administration

Mr Wu Jiasong
State Sport General Administration

Colombia/Colombie

Sr. Diego Palacios Gutiérrez
Director General del Instituto Colombiano del Deporte
Jefe de la Delegación

Costa Rica

Sr. Francisco Villalobos
Ministro Consejero
Jefe de la Delegación

Côte d'Ivoire

M. Siguide Soumahoro
Ministre de la jeunesse et des sports
Chef de la délégation

M. Laurent Tchagba
Chef de Cabinet
Ministère de la jeunesse et des sports

Cuba

Sr. Julio Christian Jiménez Molina
Vicepresidente Primero del INDER
Jefe de la Delegación

Sr. Arnaldo Rivero Fuxa
Jefe del Departamento de Educación Física del INDER

Czech Republic/République tchèque/República Checa

Mr Pavel Zrust
Ambassador of the Czech Republic to Uruguay

Denmark/Danemark/Dinamarca

Ms Elizabeth M. Brugnini
Cónsul Honorario de Dinamarca en la República Oriental del Uruguay

Dominica/Dominique

Mr Ronald Green
Minister for Education, Sports and Youth Affairs
Head of Delegation

Mr Oswald Savarin
Sports Coordinator
Ministry of Education, Sports and Youth Affairs

Dominican Republic/République dominicaine/República Dominicana

Sr. Luis Colpo Miguel Heredia
Director
Instituto Nacional de Educación Física

Prof. César Padrón
Coordinador del Area de Educación Física
Secretaría de Estado de Deportes, Educación Física y Recreación

Sr. Miguel Rugel
Subsecretario de Deportes, Educación y Recreación

Ecuador/Equateur

Sr. Ricardo Antón Khalrailla
Secretario Nacional de Deportes
Consejo Nacional de Deportes
Jefe de la Delegación

Egypt/Egypte/Egipto

Dr Essam Mohammed Abdallah
Specialist
Sport Research Centre
Ministry of Youth
Head of Delegation

Finland/Finlande/Finlandia

Ms Suvi Lindén
Minister of Culture
Head of Delegation

Mr Kalevi Kivistö
Director-General
Department for Cultural Policy
Ministry of Education

Ms Raija Mattila
Counsellor for Cultural Affairs
Department for Cultural Policy
Sports Division
Ministry of Education

Mr Risto Telama
Professor
Faculty of Sport and Health Sciences
Department of Physical Education
University of Jyväskylä

Gabon/Gabón

M. Sylvain Lindzondzo-Dynah
Directeur
Ministère de l'éducation nationale
Chef de la délégation

Germany/Allemagne/Alemania

Mr Klaus Pöhle
General Director
Federal Ministry of the Interior
Head of Delegation

Mr Heiner Bartling
Minister
Conference of the Sport Ministers of the German Bundesländer

Mr Peter Glass
Director
International Sports Affairs
Federal Ministry of the Interior
Bundesländer

Mr Peter Glass
Director
International Sports Affairs
Federal Ministry of the Interior

Mr Hermann Bringmann
Head of Division
Conference of the Sport Ministers of the German Bundesländer

Ms Marlis Rydzy-Götz
Head
Secretary-General
International Sports Affairs
German Sports Confederation and European Non-Governmental Sports Organization (ENGSO)

Greece/Grèce/Grecia

Ms Kalliope Nedelkos
General Secretariat for Sports
Head of Delegation

Mr Dimitri Doudoumis
Ambassador of Greece in Uruguay

Haiti/Haïti/Haití

M. Marc André Casseus
Secretaria de Deportes y la Juventud
Jefe de la Delegación

M. Daniel Pierre Charles
Directeur
Education physique et des sports

Honduras

Dr. Luis Ramón Ortiz Ramírez
Cónsul Ad-Honorem de Honduras en el Uruguay
Jefe de la Delegación

Hungary/Hongrie/Hungría

Mr Peter Wootsch
Secretary of State
Ministry of Youth and Sports
Head of Delegation

Mr Béla Bardocs
Hungarian Ambassador to Uruguay

India/Inde

Mr T.H. Chaoba Singh
Minister of State
Culture, Youth Affairs and Sports
Head of Delegation

Dr Jitendra Singh Naruka
Director (Vice-Chancellor)
LNIPE (Lakshmi Bai National Institute of Physical Education)
Ministry of Culture, Youth and Sports
Gwalior (A.P.)

Mr J.P. Singh
Joint Secretary
Department of Youth Affairs and Sports

Ms Bachendri Pal
Mountaineering Institute
Tata, Jamshedpur

Dr Raghuram N.V.
Ministry of Sports, Culture and Physical Education
Vivekanand Yoga Centre
Bangalore

Mr Nigam Prakash
Ambassador of India to Argentina

Mr Radha Raman
Ministry of Sports, Culture and Physical Education

Israel/Israël

H.E. Yosef Arad
Ambassador of Israel to Uruguay

Japan/Japon/Japón

Mr Hiroyasu Hasegawa
Deputy Director-General
Physical Education and Sports Department
Ministry of Education
Head of Delegation

Mr Jun Oba
Director
Planning of Health Education
Division of Education for School Health
Physical Education and Sports Department
Ministry of Education

Malaysia/Malaisie/Malasia

Mr Mohd Taib bin Hussin
Director
Sport Division
Ministry of Education
Head of Delegation

Mali/Mali

M. Adama Kone
Ministère des sports
Chef de la délégation

M. Brahim Mariko
Délégué
Ministère des sports

M. Adama Tamboura
Chargé de mission
Ministère des sports

Mauritius/Maurice/Mauricio

Ms M.C. Arouff-Parfait
Minister of Youth and Sports
Head of Delegation

Mr T. Lollchand
Sports Officer

Mexico/Méxique/México

Sr. Mario Gamboa Martínez
Director del Area Internacional de la CONADE
Jefe de la Delegación

Morocco/Maroc/Marruecos

M. El Houssine Bouharoual
Directeur du sport scolaire
Ministère de l'éducation nationale
Chef de la délégation

M. Said Sihida
Conseiller
Cabinet du Ministre de l'éducation nationale

Norway/Norvège/Noruega

Mr Per Kristian Skulberg
State Secretary
Ministry of Cultural Affairs
Head of Delegation

Mr Odd-Roar Thorsen
Assistant Director-General
Department of Sport Policy
Ministry of Cultural Affairs

Panama/Panamá

Sra. Elia del Carmen Guerra
Embajada de Panamá en Uruguay

Sr. Raúl Quipano
Embajada de Panamá en Uruguay

Paraguay

Sr. Reinaldo Domínguez Dibb
Ministro - Presidente del Consejo Nacional de Deportes

Sr. Agustín Casaccia
Miembro Titular
Ministerio de Deportes

Peru/Pérou/Perú

Sr. Fred Alberto Villanueva Diaz
Director General de Administración
Jefe de la Delegación

Poland/Pologne/Polonia

Mr Jan Kozlowski
Deputy Minister in State Sport and Tourism Administration
Head of Delegation

Mr Tadeusz Wroblewski
Director
Department of Sport for Youth and Children in State Sport and Tourism Administration
President Polish Canoe Federation

Qatar

H.E. Sh. Mohamed Bin Eid Al-Thani
President
Youth and Sports General Authority
Head of Delegation

Mr Youssef Ahmed Alsaeeey
Director of Physical Education
Ministry of Education and Higher Education

Mr Sultan Mubarak Al-Mohannadi
Director of Public Relations and Information
Youth and Sports General Authority

Mr Ahmed AbdelAziz Albuainainn
Director of Planning
Youth and Sports General Authority

Romania/Roumanie/Rumania

M. Ioan Dobrescu
Secrétaire d'Etat
Ministère de la jeunesse et du sport
Chef de la délégation

M. Mihai Capatina
Directeur
Ministère de la jeunesse et du sport

M. Alexandru Calciu
Expert
Ministère de la jeunesse et du sport

M. Vasile Macovei
Ambassadeur de Roumanie en Uruguay

Russian Federation/Fédération de Russie/Feeración de Rusia

Mr Evgeny Astakhov
Ambassador of the Russian Federation to Uruguay
Head of Delegation

Saudi Arabia/Arabie saoudite/Arabia Saudi

Dr Saleh Bin Nasser
Representative of the President
General Presidency of Youth Welfare
Head of Delegation

Mr Othman Alsaad
Arab Sports Confederation

Mr Mohammad Al-Garnas
Saudi Arabian Physical Education and Sports Federation

Senegal/Sénégal

M. Ibrahim Gueye
Ministre de la jeunesse et des sports

M. Alioune Ndiaye
Conseiller technique

Seychelles

Mr Patrick Nanty
Permanent Secretary
Head of Delegation

Slovenia/Slovénie/Eslovenia

Mr Janko Strel
State Secretary of Sport
Ministry of Education and Sport
Head of Delegation

Ms Zofija Klemen-Krek
Secretary-General
Slovenian National Commission for UNESCO

Ms Marjeta Kovac
Member of Association of PE Teachers and General Manager of Slovene Sports Office

South Africa/Afrique du Sud/Sudáfrica

Mr Tsietsi Mokgoadi
South African Government Representative in Argentina

Spain/Espagne/España

Sr. José Luis Hernández Vásquez
Funcionario del Consejo Superior de Deportes
Jefe de la Delegación

Sr. Joaquim Aristegui
Embajador de España en Uruguay

Sra. María José Martínez García
Subdirectora General Adjunta
Cooperación Internacional

Sra. Adela Iruarrizaga

Sri Lanka

Dr Piyasiri Vijaya-Sekere
Minister Councillor
Sri Lankan Delegation for UNESCO
Head of Delegation

Sweden/Suède/Suecia

Ms Annika Nilsson
Member of Parliament
Governmental spokesperson
Ministry of Culture
Head of Delegation

Mr Tomas Johansson
Deputy Director
Division for Sports
Non-Governmental Organizations and Youth Policy
Ministry of Culture

Thailand/Thaïlande//Tailandia

Ms Yenrudee Wong-budh
Assistant Director-General
Department of Physical Education
Head of Delegation

Tunisia/Tunisie/Túnez

M. Belhassen Lassoued
Directeur général des sports
Ministère de la jeunesse, de l'enfance et des sports
Chef de la délégation

Uruguay

Sr. Yamandu Fau
Ministro de Educación y Cultura
Jefe de la Delegación

Sr. Antonio Guerra
Subsecretario de Educación y Cultura

Sr. Julio César Maglione
Presidente de la Comisión Nacional de Educación Física

Sr. Luis Rivas
Director General
Ministerio de Educación y Cultura

Sra Ana María Renna
Secretaria General de la Comisión Nacional de la UNESCO

Sr. Daniel Ordóñez
Director
CNEF

Sr. Pablo Buonomo
Director de Deportes
Intendencia de Montevideo

Sr. Alfredo Lara
Director General de Deportes
Maldonado

Sra. Hilda Esther Olivera Rodríguez
Directora del Departamento de Recreación
Comisión Nacional de Educación Física

Sra. Ana Stasiuc
Directora
Comisión Nacional de Educación Física

Sr. Francisco Mesa
Presidente de la Junta Departamental de Maldonado

Sr. Eduardo Barran Piria
Junta Departamental de Maldonado

Sra. Delia Chiappini
Directora
Instituto Superior de Educación Física

Sr. Roberto Migletti
Presidente
Confederación Uruguaya de Deportes

Sr. Carlos Roca
Presidente
Administración Nacional de Correos

Sr. Julio Guida
Vicepresidente
Administración Nacional de Correos

Sr. José Carlos Souza Zabaleta
Director
Administración Nacional de Correos

Sra. María Eleonor Alvarez
Directora
Ministerio de Salud Pública
Area Juventud

Sr. José López
Presidente
PANATLON Club Maldonado

Sr. Nomdrene González
Departemento de Cultura
Intendencia Municipal de Maldonado

Sr. Oscar Schiaffarino
Presidente
PANATLON Montevideo

Sr. José Luis Stefanach
Primero Vicepresidente
PANATLON Maldonado Punta del Este

Sra. Marta Isabel Cornú Lima
PANATLON Maldonado

Sr. Alberto Clavijo
PANATLON Maldonado Punta del Este

Sr. Antonio Tejero Chocho
Delegado
PANATLON Maldonado Punta del Este

Sr. Eduardo Hazan
PANATLON Club Maldonado Punta del Este

Sr. José Luis Birrid Huerra
Profesor de Educación Física y Entrenador de Tenis

Sra. Matilde Reisch
Presidenta
Federación de Hockey sobre Césped

Sra Nora Ortíz
Federación de Hockey sobre Césped

Sr. Carlos Alberto Massa Casalet
Secretario General Tenis de Mesa

Sr. J. De Cesane
Federación de Pesas

Sr. Jorge Zas
Presidente de la Confederación Sud de Pesas

Sr. Juan Carlos Peyez Gurida
Federación de Pesas

Sr. Luis Liguori Dendi
Secretario Academia Olímpica

Sra. Nilda Descoin
Observadora

Sr. Carlos Hernández Comba
Federación Uruguaya de Natación

Venezuela

Sr. Rubén Pacheco Hernández
Encargado de Negocios
Ambassade du Venezuela en Uruguay
Chef de la délégation

Viet Nam

H.E. Mr Ha Quang Du
Minister of Sports
President of Viet Nam Olympic Committee
Head of Delegation

M. Van Quan Nguyen
Committee of Sport

Observers/Observateurs/Observadores

1. NON-MEMBER STATES/ETATS NON MEMBRES

Holy See/Saint-Siège/Santa Sede

Mgr Giovanni Maria Ricca
Chargé d'affaires a.i.
Nonciature apostolique en Uruguay
Chef de la délégation

Palestine/Palestina

Dr Ahmed Yazji
Vice-ministre de la jeunesse et du sport
Chef de la délégation

Mr Mohammed Sabbah
Director of Sport

United States of America/Etats-Unis d'Amérique/Estados Unidos de América

Ms Christine G. Spain
Director of Research, Planning and Special Projects
President's Council on Physical Fitness and Sports
Department of Health and Human Services
Office of the Secretary
Office of Public Health and Science

**2. INTERNATIONAL ORGANIZATIONS/ORGANISATIONS
INTERNATIONALES/ORGANIZACIONES INTERNACIONALES**

World Health Organization/Organisation mondiale de la santé/Organización Mundial de la Salud (WHO)

Mr Hamadi Benaziza
Health Education Specialist and Focal Point for Active Living
Department of Health Promotion
Social Change and Mental Health Cluster

**3. INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS/ORGANISATIONS
INTERGOUVERNEMENTALES/ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES**

Conference of Ministers of Youth and Sport of French-Speaking Countries/Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française/Conferencia de Ministros de la Juventud y los Deportes de los Países de Habla Francesa (CONFEJES)

Council of Europe/Conseil de l'Europe/Consejo de Europa

M. Mesut Özyavuz
Division du Sport

4. INTERNATONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS/ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES/ORGANIZACIONES INTERNACIONALES NO GUBERNAMENTALES

AISEEP (Asociacion Internacional de Escuelas Superiores de Educación Física)

Sr. Mario A López
Miembro Ejecutivo

International Council for Health, Physical Education, Recreation, Sport and Dance/Conseil international pour l'hygiène, l'éducation physique, la récréation, le sport et la danse/Consejo Internacional de Higiene, Educación Física, Recreación, Deporte y Danza (ICHPER-SD)

Prof. Dr Dong Ja Yang
Secretary-General

International Council of Sport Science and Physical Education/Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport/Consejo Internacional par la Educación Física y el Deporte (ICSSPE)

Prof. Dr Gudrun Doll-Teppe
President

Mr Christophe Mailliet
Executive Director

International Federation for Physical Education/Fédération internationale d'éducation physique/Federación Internaccional de Educación Física (FIEP)

Prof. Dr Manoel Tubino
President-Elect

International Dance Council/Conseil international de la danse/Consejo Internacional de la Danza (IDC)

M. Tito Barbon
Président
Comité uruguayen de la danse

International Federation for Parent Education/Fédération internationale pour l'éducation des parents/Federación Internacional para Educación de Padres (IFPE)

M. Moncef Guitoni
Président

M. Luc Dupont
Président de la région Amérique du Nord

International Federation of Sports Medicine/Fédération internationale de la médecine du sport (IFMS)

M. Bruno Sesboué
Institut régional de médecine du sport à Caen (France)

Islamic Solidarity Sports Federation/Fédération sportive pour la solidarité islamique (ISSF)

Dr Mohammad S. Gazdar
Secretary-General

Trim and Fitness International Sport for All Association (TAFISA)

Prof. Dr Jurgen Palm
President

International Federation of Body Builders (IFBB)

Mr Rafael Santonja Gomez
Executive Assistant to the President

General Association of International Sports Federations/Association générale des fédérations internationales de sports/Asociación General de Federaciones Internacionales de Deporte (AGFIS)

M. Jean-Claude Schupp
Secrétaire général

USA Swimming

Mr Dale Neuburger
President

5. OTHER INTERNATIONAL ORGANIZATIONS/AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES/OTRAS ORGANIZACIONES INTERNACIONALES

International Olympic Committee/Comité international olympique/Comité Olímpico Internacional (IOC)

M. Juan Antonio Samaranch
Président

M. Fékrou Kidane
Directeur de la coopération internationale

Mme Katia Mascagni-Stivachtis
Chef
Section des organisations inter et non gouvernementales

M. José Marí Sumpsi
Assistant du Président

Mme Annie Inchauspe
Secrétaire du Président

Association of National Olympic Committees/Association des comités nationaux olympiques/Asociación de Comités Olímpicos Nacionales (ACNO)

Sr. Mario Vásquez Rana
Presidente

Sr. Feliciano Mayoral
Secretario General

Sr. Fernando López
Association of National Olympic Committees of Mexico

Pan American Sports Organization/Organización Deportiva Panamericana (PASO)

Sra. Jimena Saldaña
Secretaria Ejecutiva

National Olympic Committees/Comités nationaux olympiques/Comités Olímpicos Nacionales (NOC)

Sr. Antonio Rodríguez
Argentina

Sr. Raúl Nazareno
Argentina

Ms Nicole Hoevertsz
Aruba

Sr. Carlos Arthur Nuzman
Brazil

Ms Pat Reid
Canada

Mr Tadhiko Fukushima
Japan

Sr. Melitón Sánchez
Panamá

Sr. Ramon Zubizarreti
Paraguay

Sr. Julio Pérez
Uruguay

Sr. Ernesto Cajarvilla
Uruguay

Sr. Daniel García
Uruguay

ANNEXE 9

**SECRETARIAT DE LA CONFERENCE
(UNESCO)**

1. Plénières

Directeur général

Représentante du Directeur général

Mme K. Savolainen, directrice ED/ECP

Secrétaire général de la Conférence

M. H. Oussedik, chef ED/ECP/EPS

Aidé de

M. M. Dally, ED/ECP/EPS

M. P. Herold, consultant

Secrétaire

Mme J. Boulmer, ED/ECP/EPS

Assistants du rapporteur/Groupe de rédaction

M. H. Oussedik, chef ED/ECP/EPS

M. J. Espinal, SCX

M. P. Vagliani

Rapport oral/Discours de clôture

M. H. Oussedik, chef ED/ECP/EPS

M. M. Dally, ED/ECP/EPS

M. P. Vagliani

Secrétaire

Mme M. Hassine, ED/BPC/ECM

2. Commissions [I à III]

Commission I

Contribution de l'éducation physique et du sport à un développement économique durable

Secrétaire de la Commission I

M. M. Bernales Alvarado, Bureau de l'UNESCO en Uruguay

Secrétariat de la Commission I

Mme C. Coq, ED/ECP

Commission II

L'éducation physique et le sport, partie intégrante et élément essentiel du droit à l'éducation et du processus d'éducation permanente

Secrétaire de la Commission II

M. Y. Goubalye de Menorval, Bureau de l'UNESCO en Bolivie

Secrétariat de la Commission II

Mme M. Angerville-Chaparro, ED/ECP

Commission III

Nouvelles formes de coopération et de consultation dans le domaine de l'éducation physique et du sport aux niveaux national, régional et international

Secrétaire de la Commission III

M. M. Dally, ED/ECP/EPS

Secrétariat de la Commission III

Mme C. Dunn-Eugène, ED/ECP

3. Liste des participants

Mme J. Boulmer, ED/ECP/EPS

Aidée de

Mme Coq, ED/ECP/ASP

4. Services travaillant en étroite liaison avec le Comité directeur national

4.1 Administration

Mme J. McDoolley, CLD/C

4.2 Interprétation

Mme A. Thaler

Mme F. Truel de Barron

Autres interprètes de la région d'Amérique latine et des Caraïbes

4.3 Traduction

Mme H. Connor (anglais)

M. R.E. Pickering (anglais)

M. F. Falchier (français)

Mme G. Brenna (espagnol)

M. O. Barahona (espagnol)

Composition

Mme N. Sathiyarjan (anglais)

Mme D. Calavera (français)

Mme M. Gil Ramos (espagnol)

- 4.4 Gestion des salles de réunion
M. M. Abidi, CLD/C
- 4.5 Contrôle des documents
M. F. Ghebre, CLD/P
- 4.6 Relations avec les médias
Mme C. Sanchez, OPI (Siège)